

**CONSULTATIONS POLITIQUES SUR LE SAHEL,
LE MOYEN-ORIENT, LA PALESTINE, LE SAHARA OCCIDENTAL ...**

Alger - Moscou : entre amis !

LIRE EN PAGE 3



VENTE DES VÉHICULES FABRIQUÉS LOCALEMENT

L'État déclare la guerre aux spéculateurs

Du contrôle de la vente jusqu'à l'action judiciaire en passant par l'engagement signé de l'acquéreur de s'interdire toute pratique de spéculation, l'État adopte de nouvelles mesures pour protéger le consommateur et l'économie nationale.

LIRE EN PAGE 2



Ph : DR

**AVEC LA PARTICIPATION
D'AHMED ATTAF**

Le Forum diplomatique d'Antalya s'est ouvert

P 3

RETRAITE DES ENSEIGNANTS

Le Gouvernement examine le dossier

P 2

**LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
TRANSFRONTALIÈRE**

Merad participe à Naples à une réunion de coordination quadripartite

P 4

**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHEICHE -
ALGER, CET APRÈS-MIDI À 15H30**

Vers un duel Initial-Belquis de Tinhi

P 21

La peur panique de M6

Le torchon brûle entre le peuple marocain et le Roi Mohamed 6. L'administration Trump avait-elle besoin de réitérer, mardi dernier, son soutien à « la marocanité du Sahara occidental » exprimé le 10 décembre 2020 ? Une fois aurait dû suffire. Cette « répétition » a sa raison. Elle est à chercher dans la peur panique du Roi du Maroc face aux manifestations inédites du peuple marocain. Des manifestations qui exigeaient de rompre la normalisation avec l'entité sioniste qui a transformé le pays en protectorat. Une monarchie qui a livré le Maroc et les Marocains aux sionistes. Jusqu'à expulser des familles entières de leurs maisons avant de les détruire et attribuer les assiettes aux sionistes. Devant ce bradage de leur dignité et les souffrances subies par les Palestiniens, les Marocains n'en peuvent plus. La peur panique s'est emparée du Roi et de son makhzen

lorsque les manifestations de solidarité avec le peuple palestinien ont gagné les campus américains, il y a une année et que ces manifestations se sont propagées dans plusieurs capitales du monde. Avec la reprise des exactions de l'armée sioniste, le 18 mars dernier, en violation du cessez-le-feu, les manifestations populaires ont redoublé d'intensité, non seulement à travers plusieurs capitales du monde mais également dans la capitale marocaine où des centaines de milliers de manifestants réclament l'arrêt des massacres de leurs frères palestiniens et la rupture des accords de « normalisation » qui obligent leur roi à accepter, sans broncher, ces massacres des civils innocents par l'entité sioniste. Comment pouvait-il en être autrement ? Le peuple marocain ne pouvait pas rester passif alors que la solidarité des peuples du monde entier s'exprimait, de Londres à Washington en passant par la France (qui a annoncé sa reconnaissance prochaine de l'État palestinien) ? Dimanche dernier, c'était l'explosion

populaire à Rabat et à Casablanca. Du jamais vu auparavant. Des centaines de milliers de Marocains se sont rassemblés pour crier leur colère. M6 pris de peur panique dépêcha aussitôt son ministre des Affaires étrangères à Washington pour demander de l'aide. Le secrétaire d'État américain, Marco Rubio, a reçu, dimanche dernier, Nasser Bourita. « Ils ont discuté de coopération... notamment en s'appuyant sur les Accords d'Abraham » a précisé le porte-parole Tammy Bruce. Dans ce cadre, « Le Secrétaire a réaffirmé que les États-Unis reconnaissent la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental ». Voilà tout le sens des deux annonces de la « reconnaissance ». Le message de ce rappel est clair. Sans la normalisation il n'y a pas de reconnaissance de « marocanité » du Sahara occidental. Par cette déclaration, la Maison Blanche croit avoir trouvé la « solution » que cherche le Roi pour calmer ses manifestants. Cependant, Donald Trump sait que plusieurs « solutions » peuvent être avancées mais une seule est durable. C'est celle de l'autodétermination, du référendum. Il suffit de revisiter l'histoire. Cela s'est vérifié en Algérie, après...132 ans !

Zouhir Mebarki

VENTE DES VÉHICULES FABRIQUÉS LOCALEMENT

L'État déclare la guerre aux spéculateurs

Est-ce la fin du courtage et de la spéculation dans le marché du véhicule neuf en Algérie? Du contrôle de la vente jusqu'à l'action judiciaire en passant par l'engagement signé de l'acquéreur de s'interdire toute pratique de spéculation, l'État adopte de nouvelles mesures pour protéger le consommateur et l'économie nationale.



Ph: DR

Dans la foulée de ces nouvelles mesures contre les spéculateurs, le ministère de l'Industrie compte, en ce qui le concerne, lancer une plateforme numérique pour contrôler la vente des voitures fabriquées localement. Cette démarche visant à lutter contre la spéculation engage le ministère en collaboration avec les secteurs concernés. En effet, une réunion de coordination, présidée par le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a été organisée au siège du ministère, «pour finaliser le projet de lancement de cette plateforme intersectorielle», en présence de représentants du ministère de l'In-

térieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du ministère de la Justice, du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que des représentants de la Gendarmerie nationale, selon un communiqué du ministère de l'industrie.

Lors de cette réunion, a été évaluée la mise en œuvre des recommandations issues de la première réunion de coordination tenue dans le même cadre, lundi dernier, au cours de laquelle les mesures répressives urgentes et nécessaires pour lutter contre la spéculation ont été examinées, notamment en ce qui concerne le véhicule «Doblo Panorama» de la marque italienne «Fiat», fabriqué en Algérie, précise la même source. Ghrieb a réaffirmé, à ce

propos, «l'engagement de l'État, à travers toutes ses institutions, à protéger le consommateur algérien des pratiques des lobbys des revendeurs et des spéculateurs, et à garantir la transparence des transactions sur le marché automobile», selon la même source.

De son côté, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a affirmé, que des instructions fermes avaient été données afin de lutter contre le phénomène de la spéculation sur le marché automobile, et ce dans le cadre de l'accompagnement des institutions du gouvernement pour protéger l'économie nationale.

En réponse aux questions orales des députés de l'Assemblée populaire nationale, Boudjemaa a expliqué qu'une note a été adressée aux procureurs généraux, portant sur

des instructions fermes à donner pour faire face aux pratiques de certains spéculateurs sur le marché automobile. Ces mesures, poursuit le ministre, s'inscrivent dans le cadre de l'accompagnement des institutions du gouvernement pour protéger l'économie nationale et les citoyens.

FIAT ALGÉRIE ADHÈRE À LA FEUILLE DE ROUTE

Toujours dans le même cadre, la société Fiat Algérie a annoncé son adhésion totale aux efforts initiés par le ministère de l'Industrie pour lutter contre la spéculation dans le secteur des véhicules produits localement, à travers l'adoption de mesures concrètes visant à protéger le consommateur contre ce phénomène. Parmi les principales mesures annoncées par la société figure l'introduction d'une déclaration d'engagement signée par le client lors de l'achat, dans laquelle il s'engage à ne prendre part à aucune forme de spéculation, que ce soit de manière directe ou indirecte, selon un communiqué de la société. Elle s'est également engagée à fournir quotidiennement aux autorités compétentes toutes les données et informations pertinentes afin de lutter contre ce phénomène, ajoute la même source.

Sarah O.

CHARTRE DES ÉCONOMIES D'EAU

Derbal annonce le lancement « prochain » de la version finale

Le ministère de l'Hydraulique compte lancer «prochainement» la version finale de la Charte des économies d'eau, dans le cadre des démarches visant à améliorer la gestion des ressources hydriques dans divers volets. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale, le ministre du secteur, Taha Derbal a souligné que son secteur «œuvre à actualiser ledit texte en associant tous les acteurs et services concernés, l'objectif étant de parvenir à une version finale pour proposition et adoption et pour en faire un document d'orientation à tous les niveaux». Ce

document «constituera un cadre efficace visant à économiser et à préserver la ressource hydrique», ajoute le ministre, rappelant que son département ministériel veillera à ce que cette charte sera adoptée et appliquée par le plus grand nombre de parties prenantes au niveau national, en prévision de son insertion dans leurs programmes et activités. La charte vise également à contribuer à la gestion efficace de l'eau pour limiter le gaspillage et en protéger la qualité, à la faveur de la mobilisation du secteur de tous les moyens pour faire face aux défis de la sécurité hydrique. Sur les efforts du

secteur pour lutter contre le gaspillage d'eau, le ministre a évoqué «les campagnes périodiques de réparation des fuites dans les systèmes de production et de distribution, organisées par les sociétés de distribution d'eau, outre l'élimination des branchements anarchiques». Derbal a également mis l'accent sur les efforts du secteur pour développer les stations d'épuration des eaux usées et augmenter le volume des eaux traitées, un objectif qui «doit être atteint dans les meilleurs délais afin de préserver la quantité et la qualité des eaux conventionnelles».

S. O.

RÉDUCTION DE L'ÂGE DE DÉPART DES ENSEIGNANTS À LA RETRAITE

Le Gouvernement examine le dossier

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, jeudi, une réunion du Gouvernement consacrée au suivi de l'état d'avancement de la mise en œuvre du programme d'urgence décidé par le président de la République relatif à l'approvisionnement en eau potable au profit de plusieurs wilayas, notamment à travers la mobilisation des ressources en eau, la réhabilitation et l'extension des réseaux et stations d'eau, et le contrôle de la distribution équitable. Dans le cadre

du suivi de la mise en œuvre des directives du président de la République visant à promouvoir les universités algériennes, le Gouvernement a entendu une communication sur l'instauration d'un système de qualité au sein des établissements de l'enseignement supérieur reposant sur un ensemble de mécanismes et de dispositifs visant à permettre à ces universités d'atteindre des niveaux d'excellence élevés et à garantir leur conformité aux normes internationales en matière de gou-

vernance, de formation, de recherche et d'innovation. Le Gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi 03-02 du 17 février 2003, fixant les règles générales d'utilisation et d'exploitation touristiques des plages, conformément aux normes de qualité et de professionnalisme, avec la mise en place d'un plan d'aménagement touristique des plages, fixant les caractéristiques et les éléments de leur organisation et de leur valorisation». Enfin, le Gou-

vernement a également poursuivi l'examen de l'avant-projet de loi modifiant la loi 83-12 du 2 juillet 1983 relative à la retraite au profit des enseignants de l'Éducation nationale. À relever que cette démarche intervient au moment de la tenue des rencontres débats autour de la révision des statuts particuliers et des régimes indemnitaires des travailleurs de ce secteur, entre les responsables du ministère de l'Éducation et les représentants des syndicats.

Ania N.

POUR GÉRER L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS ET DES SERVICES FOURNIS AUX CLIENTS

La BNH lance un nouveau système d'information

La Banque nationale de l'habitat (BNH) compte déployer prochainement un nouveau système d'information bancaire (Core Banking System- CBS), devant lui permettre de gérer l'ensemble des activités et des services fournis aux clients, a annoncé son directeur général, Ahmed Belayet.

En effet, le CBS est un système intégré dans les plans de modernisation des banques, est constitué de l'ensemble des modules et outils technologiques de l'activité bancaire offrant une gestion moderne, efficace et sécurisée des opérations bancaires et de la relation avec les clients et partenaires. Évoqué dans un dossier consacré dans le numéro de mars de sa revue spécialisée «Bâtisseurs.dz», le DG de la BNH a précisé que «ce projet est à la fois complexe et stratégique, qui nécessite une expertise pointue, une ressource humaine hautement qualifiée ainsi qu'une veille technologique constante». Parallèlement à ce projet, le Data center de la BNH, résultant d'un partenariat avec l'Entreprise d'appui au développement du numérique (EADN), avait reçu fin février dernier la certification «Up-time Tier III Design», dont les normes sont mondialement reconnues pour la disponibilité et la performance globale des Data centers. Cette certification, première du genre pour une banque de la place, a-t-il mentionné, est «un accomplissement qui constitue un jalon significatif pour l'ensemble du secteur bancaire algérien». M. Belayet a rappelé, par ailleurs, que «le marché mondial des logiciels CBS a connu une croissance exponentielle avec des prévisions tablant sur 19,9 milliards de dollars en 2025 et 59,6 milliards à l'horizon 2032». Expliquant que, «cette dynamique remarquable résulte de la quête incessante de systèmes d'information performants et innovants dans un contexte où la numérisation s'accélère et où les attentes des clients évoluent rapidement», relevant que «la transformation digitale n'est pas seulement une tendance, elle est devenue une question de survie pour les banques». S'exprimant lors d'un entretien accordé à la même revue, l'expert en banques et en finances, Mostefa Zerouali, a estimé que «la réalisation d'un Core Banking System made in Algeria est possible», en appelant au «lancement d'un concours national, doté d'un budget conséquent afin de mobiliser les talents algériens autour d'un projet ambitieux de création de ce système». Pour sa part, la directrice générale de l'EADN, Sarah Yahiaoui, a fait état de «la création d'une structure dédiée au CBS et à la conclusion d'un partenariat stratégique avec un éditeur mondial dans ce segment pour développer des capacités locales d'intégration de solutions bancaires». Ajoutant que, «le partenariat stratégique conclu avec un éditeur reconnu mondialement dans le segment du Core Banking System représente une opportunité unique pour l'EADN de développer des capacités locales d'intégration de solutions, de renforcer sa position sur le marché algérien, d'acquiescer de nouvelles compétences et de proposer des offres de services plus complètes et innovantes». Cela contribuera à «accélérer la transformation numérique du secteur bancaire algérien et à améliorer la qualité des services bancaires offerts aux citoyens», a-t-elle souligné assurant que «l'EADN ambitionne, à travers ce partenariat, de s'imposer comme premier intégrateur national».

L. Zeggane

CONSULTATIONS POLITIQUES SUR LE SAHEL, LE MOYEN-ORIENT, LA PALESTINE, LE SAHARA OCCIDENTAL ...

Alger – Moscou : entre amis !

De tous les sujets d'intérêt commun aux deux pays amis et alliés stratégiques, les tensions provoquées au Sahel par la junte malienne, à l'égard de l'Algérie, aurait, comme question, taillé une bonne partie des consultations bilatérales.



Ph: DR

La capitale russe, Moscou, a accueilli, ce jeudi, au siège du ministère des Affaires étrangères, les travaux de la 5e session des consultations politiques algéro-russes, présidés par le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Lounès Magramane, et le vice-ministre des Affaires étrangères, Représentant spécial du président russe pour l'Afrique et le Moyen-Orient, Mikhaïl Bogdanov.

Selon un communiqué du ministère, cette session s'inscrit dans le prolongement de la mise en œuvre de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi, signée à Moscou en juin 2023, par le président Abdelmadjid Tebboune, et son homologue russe, le président

Vladimir Poutine. Elle a permis de "discuter de plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris les derniers développements au Sahel, l'évolution de la situation au Moyen-Orient, la question palestinienne et la question du Sahara occidental", précise la même source, qui indique qu'à cette occasion, il a été convenu de "poursuivre l'étroite coordination en vue de promouvoir les relations bilatérales entre les deux pays dans différents domaines conformément aux ambitions et aspirations des deux peuples amis".

Selon un communiqué du ministère russe des Affaires étrangères, cette nouvelle série de consultations algéro-russes entre les organismes compétents des deux pays s'est déroulée dans un climat de confiance et a abordé un certain nombre de questions régionales d'intérêt commun, avec un accent sur

la situation dans la région du Sahel et du Sahara. Le communiqué ajoute que le haut niveau de dialogue politique et de coopération entre les deux parties a été souligné, tant au niveau bilatéral que dans divers cadres multilatéraux, notamment le Conseil de sécurité de l'ONU, dont l'Algérie est membre non permanent pour la période 2024-2025. Le ministère russe précise qu'« à l'issue des consultations, il a été convenu de poursuivre une coordination étroite des efforts, conformément à l'esprit et au texte de la Déclaration de partenariat stratégique approfondi de 2023, dans le but de trouver des solutions globales aux crises en promouvant un dialogue durable et inclusif, fondé sur les principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations unies ».

Pour rappel, les relations entre l'Algérie et la Russie sont

particulièrement caractérisées par la convergence de vues sur deux dossiers importants: le Sahara occidental et la Palestine. Au début de cette année, le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, cité par l'Agence de presse sahraouie, a réaffirmé que la solution au conflit au Sahara occidental doit être "fondée sur le principe du droit à l'autodétermination" et du "choix libre et souverain du peuple sahraoui". La recherche d'une solution à ce conflit de longue date doit être "guidée par les décisions du Conseil de sécurité de l'ONU qui stipulent qu'elle doit être fondée sur le principe du droit à l'autodétermination et le (respect du) choix libre et souverain du peuple sahraoui", avait-il déclaré lors d'une conférence de presse animée à Moscou.

Au même moment, au début de l'année, c'est à la demande de l'Algérie et de la Russie que le Conseil de sécurité des Nations unies, présidé alors par notre pays, tenait une réunion consacrée à la situation des enfants à Ghaza, victimes de la guerre génocidaire sioniste. En juin 2024, le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia, avait affirmé que l'obtention par la Palestine de son droit à devenir membre à part entière à l'ONU, contribuerait au lancement d'un processus de négociation sur un pied d'égalité avec l'entité sioniste. La Russie estime que pour résoudre le conflit au Proche-Orient, il est nécessaire de régler la question palestinienne sur la base d'une solution à deux États, qui est la plus crédible.

M'hamed Rebah

AVEC LA PARTICIPATION D'AHMED ATTAF

Le Forum diplomatique d'Antalya s'est ouvert

Placés sous le thème "Restaurer le rôle de la diplomatie dans un monde fragmenté", les travaux de la 4e édition du Forum diplomatique d'Antalya (Turquie) ont été officiellement ouverts hier vendredi, avec la participation du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, qui a été chargé par le président Abdelmadjid Tebboune, d'y représenter l'Algérie. Cette édition prévoit l'organisation d'une dizaine d'ateliers portant sur plusieurs questions et dossiers d'actualité, avec la participation de responsables gouvernementaux, de représentants d'organisations internationales et de personnalités du monde académique et médiatique, précise la même source. Ahmed Attaf qui est arrivé jeudi à Antalya, aura, en marge des travaux du Forum, des entretiens bilatéraux avec ses homologues de pays frères, amis et partenaires, ainsi qu'avec les responsables d'organisations internationales. Les sources médiatiques turques indiquent que le forum diplomatique d'Antalya (ADF), se tient pour la quatrième fois, sous le patronage du président Recep Tayyip Erdogan et à l'invitation du ministre des Affaires étrangères Hakan Fidan. L'événement se déroule au Centre de congrès NEST, situé dans la région touristique de Belek pendant trois jours. Plus de 50 sessions sont prévues sous différents

formats. Les sujets abordés incluent des enjeux géopolitiques allant du Moyen-Orient à la région Asie-Pacifique, de l'Afrique à l'Amérique Latine, ainsi que des thèmes globaux comme le changement climatique, la lutte contre le terrorisme, l'aide humanitaire, la numérisation, la sécurité alimentaire et l'intelligence artificielle. Le forum, qui vise à évaluer les problèmes mondiaux, accueille plus de 4 000 invités, dont plus de 70 ministres, 20 chefs d'État et de gouvernement, plus de 50 ministres des Affaires étrangères et des représentants d'une soixantaine d'organisations internationales, ainsi que des étudiants. Organisé chaque année, le forum est une plateforme internationale de dialogue et de compréhension sur des dossiers régionaux et internationaux. Il se déroule dans un contexte dominé par l'agression de l'entité sioniste contre les Palestiniens à Ghaza et en Cisjordanie et des attaques contre les pays voisins, Syrie et Liban. Ghaza connaît une escalade de l'agression sioniste sans précédent qui a fait des centaines de victimes civiles, avec un effondrement quasi total des infrastructures et des services de santé de base. Le ministère de la Santé de la bande de Ghaza a annoncé que le bilan des morts de l'agression israélienne en cours sur la bande, qui a débuté le 7 octobre 2023, s'est élevé à 50 912 morts et 115 981 blessés depuis le 7 octobre 2023 ». Depuis le 18

mars 2025, l'agression sioniste a fait 1 542 morts et 3 940 blessés ». Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme a mis en garde contre le risque de génocide à Ghaza du fait de l'agression sioniste. Hier, dans son discours d'ouverture du Forum diplomatique d'Antalya, le président turc Recep Tayyip Erdogan a accusé l'entité sioniste de « barbarie » après que la Défense civile palestinienne a annoncé la mort de 10 membres d'une même famille victimes d'une frappe nocturne dans le sud de la bande de Ghaza. « Ce matin même, dix personnes, dont sept enfants, d'une même famille, sont mortes en martyrs à Khan Younés. Si ce n'est pas de la barbarie, qu'est-ce que c'est ? », a déclaré le chef de l'État turc. Le président turc a ajouté qu'Israël violait les droits humains les plus fondamentaux, piétinait le droit international et commettait un génocide à Ghaza. Il a dénoncé les pratiques de l'entité sioniste contre la population de Ghaza : « Israël est de plus en plus effronté face au silence et à l'indifférence du monde. Garder le silence face aux massacres israéliens équivaut à se rendre complice de ces crimes. Israël est un État terroriste et il n'existe pas d'autre définition. » Il a souligné que « la paix ne peut être instaurée au Moyen-Orient sans la création d'un État palestinien libre et souverain dans les frontières de 1967 ».

M. R.

MANŒUVRES HOSTILES DE LA JUNTE MALIENNE

La classe politique nationale dénonce une conspiration

Les partis politiques continuent de dénoncer le communiqué du gouvernement de transition au Mali et le communiqué de l'Alliance des États du Sahel (AES), affirmant leur soutien total à la position souveraine de l'État algérien concernant la protection de sa sécurité et de son peuple.

Dans ce contexte, le parti Tajamoue Amel El-Djazair (TAJ), a affirmé dans un communiqué que « les développements récents et les ingérences flagrantes de forces étrangères », a-t-il ajouté, « ont créé une situation de déséquilibre incompréhensible, mettant en péril la sécurité des peuples de pays stables ». Le parti a exprimé son « rejet total de toute tentative imprudente de violation de notre souveraineté ou d'agression de notre territoire et de nos frontières ». De son côté, le Mouvement Ennahda a dénoncé, dans un communiqué, « les plans de conspiration visant à déstabiliser l'Algérie et à porter atteinte à son unité, à sa souveraineté et son intégrité territoriale », estimant que ce que le Mali, le Niger et le Burkina Faso ont fait « constitue une démarche dangereuse et sans précédent, soutenue par plusieurs parties qui veulent embraser la région à des fins et des intérêts douteux ». Pour sa part, le Mouvement de l'entente nationale (MEN), par la voix de son secrétaire général, Ali Boukhezna, a souligné l'importance de l'unité nationale pour faire face aux complots ourdis contre l'Algérie, insistant sur la nécessité de « resserrer les rangs et d'unifier les positions pour faire échec à ces complots ». Dans le même contexte, le Parti des travailleurs (PT) a estimé que l'Algérie « est en droit de défendre sa souveraineté nationale, recouvrée grâce aux sacrifices de millions de martyrs », dénonçant les « provocations abjectes qui ciblent la région et particulièrement notre pays, fidèle à ses principes hérités de la Guerre de libération nationale rejetant toute ingérence étrangère ». À noter que de nombreux experts de la question internationale et d'autres partis politiques comme le FLN ; le RND, le MSP ont exprimé leur réaction face à cette situation, que notre journal a rapporté dans ces éditions précédentes.

Ania N

UNE DÉLÉGATION DU PARLEMENT DANOIS À ALGER :

« L'ouverture de l'Algérie à l'investissement est prometteuse »

Dans le cadre du renforcement des relations d'amitié entre l'Algérie et le Royaume du Danemark, notamment à travers la promotion de la coopération parlementaire au service des intérêts des deux pays amis, le vice-président du Conseil de la nation, Mohamed Réda Oussahla, a reçu à Alger, une délégation de la commission des affaires européennes au Parlement danois, conduite par Brigitte Klitskov Jerkel, a indiqué un communiqué de la chambre haute du Parlement.



Ph : DR

Lors de cette rencontre, tenu sur instruction du président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, et en présence de Mohamed Amroune, président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté nationale à l'étranger, Mohamed Reda Oussahla a relevé «les cadres de coopération en place entre l'Algérie et le Danemark et les relations économiques mutuellement bénéfiques, notamment à la faveur du climat d'investissement avantageux qu'offre l'Algérie». Ce dernier s'est également félicité de «la coopération constructive entre les deux pays dans plu-

sieurs domaines vitaux, dont les énergies renouvelables», qui sont, a-t-il dit, «au cœur de l'économie diversifiée promue par l'Algérie sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune». Pour sa part, Amroune a passé en revue «les efforts de l'Algérie pour faire face aux graves conséquences du changement climatique», citant, à cet égard, «le Plan national climat (PNC)».

De son côté, la présidente de la délégation parlementaire danoise a salué «la renaissance ayant couronné la série de réformes politiques et économiques profondes engagées par l'Algérie» ainsi que «l'ouverture prometteuse du pays aux investissements». En outre, MM. Klitskov Jerkel s'est félicité de «l'évolution positive de la coopération économique entre les deux pays amis dans plusieurs domaines clés», soulignant son engagement à «promouvoir ces

relations en des partenariats d'investissement plus larges». Cette dernière a également réaffirmé «l'engagement de son pays à établir des relations bilatérales privilégiées avec l'Algérie, dans le cadre du respect mutuel de la souveraineté et des spécificités culturelles». Lors de cette rencontre, les deux parties ont évoqué des questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment «la situation sécuritaire et humanitaire détériorée à Ghaza et dans les territoires palestiniens occupés». À ce propos, M. Oussahla a dénoncé «les violations sionistes répétées des engagements internationaux, le dernier en date étant l'accord de cessez-le-feu». Le même responsable a, dans ce contexte, appelé à «intensifier la coopération pour mettre fin au génocide et activer les sanctions», rappelant «la position constante de l'Algérie en faveur du droit du peuple palestinien à

l'établissement de son État indépendant avec El-Qods comme capitale». Évoquant «les souffrances du peuple sahraoui sous l'occupation marocaine», M. Oussahla a appelé la commission des affaires européennes au Parlement danois à «mettre à profit le siège du Danemark au Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2025-2026 pour défendre les causes justes dans le monde et œuvrer pour permettre aux peuples palestinien et sahraoui d'exercer leur droit à l'indépendance et à l'autodétermination». Par ailleurs, les deux parties sont convenues de «renforcer la coopération parlementaire bilatérale à travers les groupes d'amitié et les mécanismes de la diplomatie parlementaire, en vue d'échanger les expertises et de promouvoir le dialogue et la concertation entre les Parlements des deux pays», a conclu le communiqué.

L. Z.

PORTÉE EN HOMMAGE AU MALG

Attaf inaugure une plaque commémorative à Tunis

Le consul général d'Algérie à Tunis, Nacereddine Laraba, a affirmé que l'apposition d'une plaque commémorative au siège du Consulat général d'Algérie à Tunis, qui avait abrité les bureaux du Ministère de l'armement et des liaisons générales (MALG) du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), se voulait un hommage aux moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération et une glorification des valeureux chouhada. Selon le consul, «cette plaque se veut un hommage aux moudjahidine de la glorieuse Révolution de libération et une glorification de nos valeurs

chouhada», a-t-il déclaré lors de la cérémonie de dévoilement de la plaque commémorative au siège du Consulat général d'Algérie à Tunis, présidée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, au terme de sa visite officielle en Tunisie. Selon un communiqué du MAE, «cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République visant à préserver la mémoire nationale». Cette dernière vise, plus particulièrement, «à immortaliser les sacrifices des membres du

MALG» et à rappeler «les efforts considérables qu'ils ont déployés durant la glorieuse guerre de libération nationale», a précisé la même source. À cette occasion, Attaf a inspecté, «les services du Consulat général où il s'est enquis des prestations assurées aux membres de la communauté nationale établie en Tunisie». Le chef de la diplomatie algérienne a également rencontré des députés de la diaspora algérienne et des représentants du mouvement associatif, avec lesquels il a abordé les préoccupations des citoyens algériens établis en Tunisie, a conclu le communiqué du ministère.

L. Zeggane

COMMISSION DE LA SANTÉ DE L'UIP

La députée algérienne Farida Ilimi élue membre

La députée à l'Assemblée populaire nationale, Farida Ilimi a été élue membre de la Commission de la santé de l'Union interparlementaire (UIP), dans le cadre des travaux de la 150^e Assemblée générale de l'Union tenue à Tachkent (Ouzbékistan), a indiqué un communiqué de l'Assemblée.

Selon la même source, «le choix de Mme Ilimi pour siéger à la Commission de la santé de l'UIP vient en reconnaissance à son parcours professionnel exceptionnel et à sa grande expertise dans le domaine de la santé». Cette nomination repose sur «la confiance dont jouit Mme Ilimi au sein de l'UIP, notamment à travers sa participation active

en tant que représentante du groupe géopolitique africain dans plusieurs instances de l'Union, dont le Bureau de la Commission chargé de la démocratie et des droits de l'Homme, ainsi que le Bureau du Forum des femmes parlementaires», a ajouté le communiqué. Précisant que, «la validation de sa qualité de membre au sein de la Commission de la santé par le Conseil directeur de l'Union est intervenue à l'issue du vote des membres qui ont salué son expertise et ses contributions dans les affaires de santé publique, au niveau régional et international». Cette nomination se veut «une reconnaissance aux efforts de Mme Ilimi et une

valeur ajoutée pour la représentation du continent africain au sein des structures de haut niveau de l'UIP, notamment dans

les domaines liés à la santé et au développement durable», a conclu la même source.

L. Z.

TRANSPORT MARITIME ENTRE L'ALGÉRIE ET L'ESPAGNE

Baleària annonce l'ouverture de 2 nouvelles lignes

La compagnie maritime espagnole Baleària a annoncé l'ouverture de deux nouvelles lignes maritimes destinées au transport de passagers entre l'Espagne et l'Algérie en prévision de prochaine la saison estivale. Selon le communiqué officiel publié sur le site de la compagnie, les deux nouvelles lignes maritimes relieront la ville de Barcelone, en Espagne, aux ports d'Alger et d'Oran. Ces traversées supplémentaires seront disponibles du 15 juin au 15 septembre 2025 et viendront s'ajouter à celles déjà en service, renforçant ainsi l'offre maritime sur cet axe très fréquenté. La fréquence prévue est de deux traversées par semaine pour chacune des nouvelles lignes. L'ouverture de ces nouvelles lignes s'accompagne d'une offre tarifaire incitative, avec une réduction de 15 % sur les prix des billets pour les voyageurs effectuant la liaison entre l'Espagne et l'Algérie. Les tarifs des billets ont été précisés dans le même communiqué : pour la liaison Valence - Mostaganem, le prix est fixé à 169 euros ; pour Barcelone - Oran, à 173 euros ; et pour Barcelone - Alger, à 179 euros. Ces tarifs promotionnels restent valables dans la limite des places disponibles et durant toute la période allant du 15 juin au 15 septembre.

Ania N

ALGÉRIE- ROYAUME-UNI Poursuivre la coopération judiciaire

Le secrétaire général du ministère de la Justice, Mohamed Regaz, a souligné l'importance de poursuivre la coopération judiciaire entre l'Algérie et le Royaume-Uni dans le cadre de leur partenariat stratégique. Lors de la clôture des travaux de l'atelier de formation sur «les meilleures pratiques en matière de commissions rogatoires internationales et de coopération internationale», organisé par le ministère de la Justice, en collaboration avec l'ambassade du Royaume-Uni en Algérie, Regaz a indiqué que «les évolutions technologiques modernes nous dictent d'œuvrer de concert en vue d'examiner la possibilité de développer l'accord-cadre de la coopération judiciaire, notamment en matière pénale et d'extradition des criminels, signé en 2006 entre les deux pays». Le SG du ministère de la Justice a également «exprimé la disponibilité du secteur à continuer d'œuvrer de concert avec le Royaume-Uni», compte tenu, a-t-il dit du «partenariat privilégié» liant les deux parties. De son côté, l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, M. James Downer, a salué les conclusions de cet atelier visant à améliorer les mécanismes de la coopération judiciaire, de récupération des avoirs et d'autres affaires y afférentes, se félicitant, par la même, «des relations privilégiées» entre les deux pays. Et d'ajouter que cet atelier a permis à la partie britannique de «bénéficier de l'expérience algérienne en matière de coopération judiciaire», en vue de lutter contre les crimes, notamment la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et la corruption, conformément aux engagements internationaux et aux droits de l'Homme.

Sarah O.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ TRANSFRONTALIÈRE Merad participe à Naples à une réunion de coordination quadripartite

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a entamé une visite à Naples en Italie pour participer aux travaux de la Rencontre de coordination quadripartite sur les questions liées à la migration irrégulière, et ce, à l'invitation de son homologue italien, Matteo Piantedosi, a indiqué un communiqué du ministère. «A l'invitation de son homologue italien, M. Matteo Piantedosi, M. Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, est arrivé à Naples pour participer aux travaux de la Rencontre de coordination quadripartite sur les questions liées à la migration irrégulière, qui réunit les ministres de l'Intérieur de l'Algérie, de l'Italie, de la Tunisie et de la Libye», précise le communiqué. Cette rencontre sera «l'occasion d'évaluer le niveau de coopération entre les quatre pays en matière de coordination sécuritaire et de lutte contre la criminalité transfrontalière, en particulier la migration irrégulière et la traite des êtres humains, ainsi que l'efficacité des mesures opérationnelles prises depuis la précédente réunion quadripartite tenue en mai de l'année dernière», selon la même source.

S. O.

LE CONSEIL DE LA NATION RÉAFFIRME SA POSITION SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

Pas d'alternative au référendum d'autodétermination

Le Conseil de la nation, présidé par Salah Goudjil, a réitéré, ce jeudi, sa position constante en faveur d'une solution juste et durable à la question du Sahara occidental, laquelle ne saurait être envisagée en dehors de l'organisation d'un référendum d'autodétermination, équitable et transparent, sous l'égide des Nations unies.



PH: DR

Dans un communiqué ferme, le Conseil a souligné que la cause sahraouie reste avant tout une question de décolonisation, inscrite de manière explicite à l'agenda de la quatrième commission de l'Assemblée générale de l'ONU. Il a rappelé que toutes les résolutions internationales pertinentes reconnaissent au peuple sahraoui son droit légitime à décider librement de son avenir. Fustigeant les récentes déclarations du Département d'État américain, qui réaffirme son alignement sur les thèses marocaines, le Conseil a dénoncé une position en rupture avec le droit international.

« La légalité internationale devrait être respectée, et ce d'autant plus lorsqu'il s'agit d'un membre permanent du Conseil de sécurité », a-t-il souligné, exprimant son inquiétude face à ce soutien qui, selon lui, encourage les visées expansionnistes du régime marocain. « Ce type de positionnement, en contradiction flagrante avec les principes des Nations unies, ne fera qu'alimenter les illusions du colonialisme marocain et compromettra les efforts onusiens déployés depuis des décennies pour parvenir à une

solution pacifique », a averti le Conseil de la nation. Il a également mis en garde contre les conséquences de cette politique, qui risque de miner la crédibilité du droit international et de renforcer l'impasse diplomatique actuelle. S'appuyant sur la position officielle exprimée dans le communiqué du ministère algérien des Affaires étrangères en date du 9 avril 2025, le Conseil a tenu à rappeler que la question sahraouie est de nature strictement juridique, claire et incontestable. Elle ne relève en aucun cas d'un conflit bilatéral

ou d'un différend frontalier, mais d'un processus inachevé de décolonisation, tel que défini par les textes onusiens. « L'Histoire ne saurait être falsifiée par des postures politiques conjoncturelles. Elle finit toujours par trancher en faveur des peuples opprimés et de leur droit à la liberté », conclut le communiqué, réaffirmant la solidarité sans faille de l'Algérie envers le peuple sahraoui et son engagement à soutenir toute initiative conforme à la légalité internationale.

M. Seghilani

MIS EN LUMIÈRE DANS UN RAPPORT DU SMACO

Le Maroc utilise des drones contre les civils sahraouis

Un nouveau rapport sur les droits de l'Homme a documenté l'escalade des crimes de l'occupation marocaine au Sahara occidental à travers l'utilisation de drones contre des civils sahraouis, faisant des dizaines de victimes et entraînant des pertes matérielles considérables. Dans son quatrième rapport, le Bureau sahraoui de coordination de l'action contre les mines (SMACO) a indiqué que l'occupation marocaine a ciblé près de 300 personnes, d'une manière directe ou indirecte, faisant plus de 160 victimes, entre morts et blessés, soulignant la mort de 63% des personnes ciblées. Ces frappes, selon le document, n'étaient pas simplement des opérations ciblées, mais plutôt « des exécutions de masse avec des missiles impitoyables ». Le rapport a recensé 123 attaques de drones au cours des quatre dernières années, ce qui confirme une escalade continue et sanglante dans la région, soulignant que les drones sont devenus « un outil clé pour mener des attaques dévastatrices dans ce territoire occupé ». Le même rapport a tenu à préciser que 49% du total des victimes étaient des voyageurs, « ce qui confirme que les attaques n'étaient pas aléatoires, mais visaient plutôt principalement la circulation des personnes et des biens, en particulier les civils ». Il s'agit, selon la même source, d'une « tentative systématique de paralyser la circulation des individus et de créer un climat de peur et d'instabilité à même d'entraver l'activité économique ». Le rapport souligne également que 60% des attaques contre des

civils ont eu lieu dans la partie sud du Sahara occidental, en particulier dans les zones situées à l'est du mur de sable, ce qui confirme « une escalade militaire systématique ». Dans ce contexte, le document précise que les attaques de drones menées par l'occupation marocaine ciblent les enfants et les femmes, comme cela est arrivé à huit enfants et à leurs familles, ce qui confirme une fois de plus le ciblage direct des civils.

LA PASSIVITÉ DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES DÉNONCÉE

La même source a évoqué, par ailleurs, les effets psychologiques des attaques de drones sur les civils, notamment « le stress post-traumatique et l'anxiété, en plus de la dépression, du désespoir, des phobies, de la peur des espaces ouverts, des troubles du sommeil et de l'insomnie... ». Outre l'impact psychologique, ajoute le document, « les attaques de drones provoquent de graves intoxications, compte tenu des munitions et des matériaux utilisés lors de ces attaques ». Le rapport évoque également le ciblage par l'occupation marocaine des infrastructures et des propriétés privées, qui sont délibérément démolies et détruites, aggravant les crises humanitaires et perturbant la vie quotidienne dans les zones reculées, en particulier dans le sud des Territoires sahraouis libérés. Et de préciser encore que les attaques ont entraîné des pertes matérielles importantes, notamment la destruction de dizaines de véhicules et la mort de centaines de têtes de bétail.

À cet effet, le rapport du SMACO souligne que « si la protection des victimes de conflits armés est un droit garanti par le Premier Protocole additionnel aux Conventions de Genève de 1949, il est illogique que des institutions internationales majeures comme la Croix Rouge internationale soient passives devant cette situation ». De plus, « le mépris des principales organisations de défense des droits de l'Homme constitue une négligence délibérée, car ces organismes sont censés surveiller et documenter ces crimes afin de garantir que les responsables n'échappent pas à la sanction ». « Ce silence suspect ne fait qu'encourager le Maroc à poursuivre ces violations, profitant de l'absence de toute véritable dissuasion internationale », conclut le SMACO dans son rapport.

Ania N.

CHAÏB REÇOIT L'AMBASSADEUR DU ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE EN ALGÉRIE

Les moyens de renforcement de l'action consulaire commune examinés

Le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaïb, a reçu au siège du ministère, l'ambassadeur du Royaume d'Arabie saoudite en Algérie, Abdullah Bin Nasser Al Bussairy, qui lui a rendu une visite de courtoisie, indique un communiqué du ministère. La rencontre a été « l'occasion de passer en revue l'état de la coopération bilatérale et d'examiner les moyens de renforcer l'action commune en matière consulaire, notamment l'échange d'expertises sur les questions liées à la numérisation et à l'amélioration des prestations consulaires au service de notre communauté établie à l'étranger », ajoute le communiqué.

A. N

À CAUSE DE SON INACTION SUR LE CHAOS AU MOYEN-ORIENT Le Groupe A3+ fustige le Conseil de sécurité

Le Groupe A3+, qui rassemble les membres africains du Conseil de sécurité des Nations unies (Algérie, Sierra Leone et Mozambique), élargi à la Guyane, a exprimé une condamnation ferme et sans équivoque de l'agression militaire menée par l'entité sioniste contre la Syrie. Cette prise de position a été formulée jeudi, lors d'une réunion d'urgence du CS convoquée à l'initiative de l'Algérie et de la Somalie, pour examiner les conséquences des frappes israéliennes sur le territoire syrien. C'est au nom de ce groupe que l'ambassadeur Amar Bendjama, Représentant permanent de l'Algérie à l'ONU, a pris la parole. Il a exprimé la vive inquiétude du Groupe A3+ face à la recrudescence des attaques israéliennes, à un moment particulièrement délicat pour la Syrie. « Ces actes militaires, en violation flagrante du droit international et de la Charte des Nations unies, aggravent une situation déjà dramatique sur les plans humanitaire, sécuritaire et politique », a-t-il souligné. L'ambassadeur a rappelé que ces frappes, en ciblant des infrastructures vitales et des zones habitées, compromettent sérieusement les efforts entrepris pour reconstruire une Syrie souveraine, stable et en paix avec ses voisins. Il a cité à cet égard les déclarations récentes de l'Envoyé spécial des Nations unies pour la Syrie, qui a lui-même exprimé sa préoccupation face à cette escalade, la qualifiant d'entrave directe aux dynamiques de réconciliation et de redressement. Les membres du Groupe A3+ ont insisté sur la nécessité de respecter le droit international humanitaire et de protéger en priorité les populations civiles et les infrastructures essentielles. Ils ont également réaffirmé leur attachement aux principes de souveraineté, d'intégrité territoriale et d'indépendance de la Syrie, appelant les membres du Conseil à condamner sans ambiguïté ces agressions répétées. L'ambassadeur Bendjama a mis en garde contre l'inaction persistante du Conseil de sécurité face à ces violations, soulignant que l'impunité accordée à l'entité sioniste, notamment du fait du soutien inconditionnel de certains membres permanents, érode la crédibilité de l'ensemble du système multilatéral. À l'heure où la région du Moyen-Orient est profondément secouée par des tensions croissantes, notamment à Ghaza, en Cisjordanie occupée et désormais en Syrie, le Groupe A3+ a réaffirmé son engagement à œuvrer pour la paix, le respect du droit international et la fin des agressions qui mettent en péril la stabilité régionale.

M. S.

SURVOL DE LA FRANCE PAR L'AVION DE NETANYAHOU

La présidente du groupe LFI dénonce une violation du droit international

Le survol du territoire français par l'avion officiel de Benjamin Netanyahu, dans la nuit du 6 au 7 avril 2025, suscite une vive polémique en France.

La députée Mathilde Panot, présidente du groupe La France insoumise à l'Assemblée française, a interpellé publiquement Emmanuel Macron, dénonçant une potentielle violation grave du droit international par la France, signataire du Statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI).

Dans une lettre ouverte adressée au chef de l'État, l'Association des Juristes pour le Respect du Droit International (AJRDI) alerte sur un « manquement grave aux obligations internationales de la France ». Selon ses informations, un avion transportant le Premier ministre israélien, visé par un mandat d'arrêt international depuis novembre 2024 pour crimes de



Mathilde Panot, présidente du groupe La France insoumise

Ph: DR

guerre et crimes contre l'humanité à Gaza, aurait bénéficié de l'autorisation officielle de survoler l'espace aérien français. Pour JURDI, ce survol constitue une entorse claire à l'obligation de coopération prévue par le Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. « L'espace aérien d'un État relève de sa souveraineté », rappelle l'association, citant la Convention de Chicago de 1944. Elle souligne qu'en vertu des articles 27 et 86 du Statut, la France a le devoir de coopérer

pleinement avec la Cour, y compris en arrêtant toute personne sous le coup d'un mandat d'arrêt, même si elle transite par les airs. Mathilde Panot a exprimé son indignation dans un message publié sur les réseaux sociaux le 8 avril : « @EmmanuelMacron, confirmez-vous que la France a donné son autorisation officielle au survol de son espace aérien au génocidaire Netanyahu dans la nuit du 6 au 7 avril ? » Elle ajoute : « La France doit respecter et faire appliquer les man-

ats d'arrêts émis par la Cour Pénale Internationale. Une telle décision serait une violation extrêmement grave du Statut de Rome ! » Pour rappel, la CPI a émis un mandat d'arrêt contre Benjamin Netanyahu le 21 novembre 2024, l'accusant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité à Gaza, notamment l'usage de la famine comme arme de guerre, des assassinats de civils et la persécution systématique de la population.

Cette affaire intervient dans un contexte de surveillance accrue des déplacements de Netanyahu. En février dernier déjà, le Premier ministre israélien avait survolé la France à l'occasion d'un voyage vers les États-Unis. Son itinéraire avait été soigneusement ajusté pour éviter certains pays européens susceptibles d'exécuter le mandat d'arrêt, comme l'Irlande, l'Islande et les Pays-Bas, allongeant son trajet de près de 400 kilomètres. Pour l'heure, l'Élysée n'a pas officiellement répondu aux sollicitations ni de JURDI ni des parlementaires. Mais la question posée reste brûlante : la France a-t-elle consciemment facilité le passage d'un dirigeant sous le coup d'un mandat d'arrêt international, au mépris de ses engagements et du droit international ?

M. Seghilani

EN DÉPIT D'INTENSES FRAPPES AMÉRICAINES La résistance yéménite ne faiblit pas

La capitale yéménite, San'aa, a été secouée par une série de frappes aériennes américaines d'une intensité rare. Plus de dix frappes ont visé plusieurs quartiers de la ville, provoquant de violentes explosions dans différentes zones urbaines et périurbaines. Parmi les cibles touchées figurent la région d'Al-Hawari, au sud d'Al-Mâmmar dans le district de Hamdan, au nord-ouest de San'aa, bombardée à quatre reprises. Les frappes ont également touché les districts de Bani Hashish et Hamdan, ainsi que les montagnes de Fajj Attan et de Nuqm, dans une série d'au moins dix raids consécutifs. L'attaque a ciblé à la fois des zones militaires et des installations civiles, accentuant la pression sur la population. Face à cette nouvelle escalade, le leader du mouvement Yéménite Ansar Allah, Abdel Malek Al-Houthi, a pris la parole jeudi pour réaffirmer la détermination de la résistance yéménite. Selon lui, ces agressions américaines, loin d'affaiblir les capacités militaires de son pays, participent au contraire à leur renforcement. « L'agression américaine contribue à développer encore davantage nos capacités militaires », a-t-il déclaré, assurant que la structure défensive du Yémen reste « solide, fondée sur des racines profondes et des principes de foi ». Al-Houthi a également souligné que ces frappes visent à faire pression sur le peuple et l'État yéménites, mais que cette tentative est vaine. Il a insisté sur le fait que le rôle du Yémen dans la confrontation avec le projet américano-israélien est désormais stratégique, avec un impact direct sur les plans économiques, militaires et sécuritaires de l'entité sioniste. Dans son allocution, Abdel Malek Al-Houthi a largement abordé la question palestinienne, exprimant une nouvelle fois son soutien inconditionnel à la résistance dans la bande de Gaza et en Cisjordanie occupée. Il a salué les opérations héroïques menées par les combattants palestiniens malgré des conditions extrêmement difficiles. « La cause des prisonniers est fondamentale pour le peuple palestinien. Il est impensable d'y renoncer, alors que des milliers d'entre eux subissent des conditions inhumaines dans les geôles de l'ennemi », a-t-il affirmé. Il a également mis en garde contre les projets de déplacement massif des populations palestiniennes, en particulier à Gaza, avertissant que cette stratégie pourrait s'étendre à la Cisjordanie dans le but de liquider définitivement la cause palestinienne. Le dirigeant yéménite a ensuite élargi son propos à l'échelle régionale, affirmant que les peuples du Liban, de Syrie et d'Irak sont également visés par le même projet d'hégémonie américano-israélienne. Selon lui, les violations de la souveraineté libanaise, les assassinats de combattants de la résistance palestinienne et libanaise, et les bombardements en Syrie et en Irak illustrent une guerre globale contre les nations libres de la région. « Le projet de l'ennemi s'étend jusqu'au fleuve de l'Euphrate, et les agressions contre la Syrie ne sont qu'un prélude à une expansion plus vaste », a-t-il averti. Il a dénoncé les incursions israéliennes dans l'espace aérien syrien, qui s'étendent désormais jusqu'en Irak, et n'a pas exclu une intensification de ces violations à l'avenir.

M. S.

POUR LEUR RÔLE TROUBLANT DANS LES CRIMES ISRAËLIENS EN PALESTINE

Un rapport d'Euro-Med Monitor accable les Pays-Bas

Un rapport accablant du Centre euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Monitor) met en lumière la responsabilité directe du gouvernement néerlandais dans les crimes commis par Israël dans les territoires palestiniens occupés, en particulier à Gaza. L'ONG accuse les autorités néerlandaises de complicité active, en raison de leur soutien militaire, logistique et commercial à l'armée israélienne. Dans un communiqué publié récemment, Euro-Med Monitor dénonce l'exportation continue de chiens militaires par les Pays-Bas vers l'armée de l'occupation sioniste, malgré leur utilisation systématique dans des actes de torture, d'intimidation et de violence contre des civils palestiniens, notamment dans la bande de Gaza. Ce commerce se poursuit dans un contexte où Israël mène une guerre de destruction massive depuis octobre 2023, qui a déjà coûté la vie à plus de 50 000 Palestiniens. Selon les informations révélées par le Centre de recherche sur les entreprises multinationales (SOMO), les autorités néerlandaises ont délivré des certificats vétérinaires pour l'exportation de 110 chiens vers Israël entre octobre 2023 et février 2025. 100 d'entre eux étaient destinés à la société "Four Winds K9", un centre d'entraînement de chiens situé dans le village de Heeze, aux Pays-Bas, connu pour ses relations commerciales étroites avec l'armée israélienne. Le rapport pointe du doigt une collaboration transfrontalière organisée entre des institutions étatiques néerlandaises, l'entreprise privée Four Winds K9, et les structures sécuritaires israéliennes, révélant ainsi une chaîne de complicité active qui alimente la machine de guerre israélienne et perpétue les violations du droit international. Les équipes de terrain d'Euro-Med Monitor ont documenté de nombreux cas d'utilisation de chiens militaires contre des civils palestiniens. Ces chiens ont été utilisés pour attaquer directement des enfants, des femmes, des personnes âgées et des malades, y compris pour mutiler des cadavres, semer la terreur dans les foyers, ou

torturer des détenus. Plus grave encore, le rapport évoque des cas de violences sexuelles atroces perpétrées à l'aide de ces chiens contre des prisonniers palestiniens, notamment dans des centres de détention où les scènes de torture et de déshumanisation sont perpétrées devant d'autres détenus et les soldats israéliens, dans le cadre d'une politique de violence sexuelle systématique : déshabillage forcé, menaces de viol, pénétration avec objets tranchants, etc. Parmi les témoignages recueillis, celui de Dawlat Al-Tannani, une Palestinienne de 60 ans, violemment attaquée dans son domicile par un chien militaire israélien dans le camp de Jabalya, le 14 mai 2024, a marqué les esprits. Une autre femme, ayant requis l'anonymat, raconte l'irruption des soldats israéliens chez elle : « Dès que la porte s'est ouverte, un soldat a lâché un chien dans l'appartement. Il a attaqué mon mari âgé, le mordant au torse, au ventre et à la jambe. Il a perdu beaucoup de sang, et les soldats n'ont rien fait ». La docteure Islam Sawali, quant à elle, a témoigné en février dernier que l'armée

israélienne a utilisé des chiens pour prendre d'assaut l'hôpital Nasser à Khan Younés, semant la panique parmi les équipes médicales et les déplacés, les forçant à quitter les lieux sous la menace. Euro-Med Monitor appelle à l'arrêt immédiat de tout soutien militaire ou logistique à Israël, notamment de la part des entreprises privées. Le rapport rappelle que les règles du droit international, y compris le Statut de Rome de la Cour pénale internationale, le droit coutumier, et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, interdisent explicitement toute aide, incitation ou collaboration susceptible de contribuer à des crimes de guerre ou à des violations graves du droit international humanitaire. En maintenant ces exportations, le gouvernement néerlandais viole ses obligations légales internationales et contribue à l'entretien d'un système répressif fondé sur la domination, la terreur et la destruction du peuple palestinien.

M. S.

NOUVELLE INCURSION SIONISTE AU LIBAN

Une unité israélienne pénètre à Al-Wazzani

Une nouvelle violation de la souveraineté libanaise a été signalée vendredi, alors qu'une unité d'infanterie de l'armée israélienne a franchi illégalement la frontière sud et s'est introduite dans les zones de loisirs de la localité d'Al-Wazzani, au sud du pays. L'information a été confirmée par l'Agence nationale de presse libanaise, qui n'a toutefois fourni aucun détail supplémentaire sur l'incident. Cet acte s'ajoute à une série d'agressions continues menées par l'occupant sioniste contre le territoire libanais, en dépit du cessez-le-feu en vigueur depuis novembre dernier. La veille, un drone israélien avait ciblé, par deux frappes successives, une pelleuse et une excavatrice à Aita al-Chaab, dans le sud du Liban. L'agence a précisé que les frappes, survenues dans le quartier sud de la ville, coïncidaient avec un survol intensif de la zone par des hélicoptères de reconnaissance israéliens. Depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu le 27 novembre 2024, Israël a enregistré plus de 1 440 violations documentées, ayant coûté la vie à au moins 125 civils et

blessé plus de 370 autres, selon un bilan établi par l'agence Anadolu à partir de sources officielles. Par ailleurs, l'occupation sioniste continue de bafouer les termes de l'accord de cessez-le-feu en refusant d'achever son retrait total du sud du Liban à la date prévue du 18 février 2025. Malgré un retrait partiel, l'armée israélienne maintient sa présence sur cinq collines stratégiques, témoignant de sa volonté de prolonger l'occupation. Cette escalade s'inscrit dans le prolongement de l'agression israélienne lancée le 8 octobre 2023, qui s'est transformée en guerre ouverte le 23 septembre 2024. À ce jour, cette guerre a causé plus de 4 000 martyrs, près de 17 000 blessés et contraint environ 1,4 million de personnes à fuir leurs foyers. Face à cette situation, le silence de la communauté internationale et l'inaction du Conseil de sécurité continuent de soulever de nombreuses interrogations au Liban comme à l'étranger, alors que les violations israéliennes se poursuivent en toute impunité.

M. S.

DES DIZAINES DE MARTYRS EN UNE JOURNÉE

La faucheuse sioniste sévit à Ghaza

Depuis les premières heures du jour, la bande de Ghaza a été une nouvelle fois la cible d'un déchaînement de violences de la part de l'armée de l'occupant sioniste. Les attaques incessantes ont coûté la vie à 28 Palestiniens, en majorité des civils, dont des femmes et des enfants, et ont fait des dizaines de blessés, selon les autorités médicales locales.



Ph : DR

Parmi les attaques les plus meurtrières de ce vendredi matin : un bombardement aérien ciblant une maison de la famille Al-Farra dans le quartier de la station à Khan Younès, au sud de l'enclave, a causé la mort de 10 membres de la même famille. À Beit Lahia, au nord, une frappe de drone a tué trois civils, tandis qu'à Rafah, dans la zone d'Al-Mawasi, un autre martyr a été recensé après une nouvelle frappe. Dans la ville de Ghaza, 13 martyrs ont été recensés, dont six dans le quartier de Choujaya, où un bombardement a détruit une maison entière. Le juge Amjad Sharab, de la cour de première instance de Ghaza, et sa fille ont également trouvé la mort dans une frappe visant un groupe de civils. Une fillette a péri dans une autre frappe touchant une maison à l'est de Khan Younès, et un enfant a été blessé à Bani Suhaïla. Ces attaques surviennent alors que la situation humanitaire atteint des seuils critiques. La famine, la soif et les maladies menacent des centaines de mil-

liers de Palestiniens. Les hôpitaux débordés, les abris saturés, les vivres manquent, et plus de 60 000 enfants souffrent de malnutrition, selon l'ONU. Le ministère de la Santé de Ghaza fait état de 50 886 martyrs depuis le 7 octobre 2023, en majorité des femmes et des enfants, et de 115 875 blessés. Le nombre de personnes toujours enfouies sous les décombres reste inconnu, les secouristes étant empêchés d'intervenir dans de nombreuses zones. Depuis la rupture du cessez-le-feu le 18 mars, l'armée de l'occupation a intensifié ses frappes, provoquant une nouvelle vague de déplacements forcés. Selon l'UNRWA, près de 400 000 personnes ont été déplacées rien qu'au cours des trois dernières semaines. Parallèlement à l'escalade militaire, la guerre humanitaire fait rage. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Tedros Adhanom Ghebreyesus, a révélé jeudi à Genève que 75 % des missions humanitaires de l'ONU vers Ghaza avaient été

refusées ou bloquées par l'occupation au cours de la dernière semaine. "Les stocks médicaux sont en train de s'épuiser à une vitesse alarmante", a-t-il alerté. L'OMS prévient que les réserves risquent de s'éteindre "dans un délai de deux à quatre semaines si aucun accès n'est rétabli immédiatement". L'OMS, qui continue malgré tout d'opérer dans Ghaza, a appelé à la levée immédiate du blocus, à la protection du personnel médical, au reprise des évacuations sanitaires quotidiennes, et à un cessez-le-feu immédiat. La Croix Rouge internationale a elle aussi lancé un appel urgent pour le rétablissement de l'aide humanitaire, réaffirmant son engagement à répondre aux besoins sur le terrain. Face à cette situation dramatique, l'immobilisme de la communauté internationale reste incompréhensible. Les appels répétés à un cessez-le-feu demeurent sans réponse, bloqués par le soutien inconditionnel des pays occidentaux détenteurs du droit de veto au Conseil

de sécurité, ce qui conforte l'entité sioniste dans la poursuite de son génocide. L'armée d'occupation a, par ailleurs, lancé un nouvel ultimatum à la population de l'est de Ghaza, appelant les habitants des quartiers de Choujaya, Zeïtoun et Tuffah à fuir leurs maisons en prévision d'"opérations militaires intenses" prétendument destinées à détruire des "infrastructures terroristes". Des dizaines de milliers de familles palestiniennes ont ainsi été forcées de prendre à nouveau la route de l'exode, dans des scènes d'horreur qui se répètent inlassablement depuis des mois. La fermeture totale des points de passage par l'occupant depuis le 2 mars a plongé l'ensemble du territoire dans une catastrophe humanitaire sans précédent, avec l'arrêt complet des livraisons alimentaires, médicales et commerciales. L'UNRWA a une nouvelle fois exhorté la communauté internationale à permettre l'entrée immédiate et sans entrave des aides. De son côté, le Bureau de la coordination humanitaire des Nations unies (OCHA) dénonce les pertes humaines massives et le désespoir croissant des civils dans Ghaza. Il a souligné que plus de 10 enfants non accompagnés ont été identifiés cette semaine, séparés de leurs familles, et que les efforts pour les réunir sont en cours. Dans un territoire réduit à la ruine, l'espoir de survie s'amoindrit jour après jour, et les hôpitaux, à bout de souffle, ne peuvent répondre aux besoins. Depuis octobre, 23 34 hôpitaux ont été détruits, 80 centres de santé sont hors service, et 162 autres structures médicales ont été ciblées. À Ghaza, c'est une population entière qui crie à l'aide. Un cri étouffé par les bombes... et le silence complice du monde.

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE

Plus de 4000 familles déplacées

La ville de Toulkarem et ses deux camps de réfugiés, celui de Toulkarem et de Nour Shams, continuent de subir une offensive militaire israélienne intense, qui dure depuis 75 jours pour la ville et 62 jours pour le camp de Nour Shams. Une escalade marquée par des opérations militaires quotidiennes, des arrestations massives, un blocus sévère et des destructions à grande échelle.

Aux premières heures de ce vendredi, les forces de l'occupant ont mené de nouvelles incursions dans les quartiers de Toulkarem, saccageant plusieurs maisons après les avoir perquisitionnées. Quatre palestiniens ont été arrêtés, dont d'anciens détenus : Oday Fayek Shaaban, Muthanna al-Masri, Moâtassem Asaad Shalabya, tous originaires du quartier de Dhanaba, ainsi qu'Ammar Manaâ de la zone d'Izbat al-Jarad. Dans le quartier sud de la ville, les forces israéliennes ont déployé leurs véhicules blindés, notamment aux abords de la mosquée Al-Amouri et de l'école Omar Ben Abdel Aziz. En parallèle, un camion-citerne militaire a endommagé des poteaux d'éclairage sur la place Thabet Thabet au centre-ville, provoquant un chaos routier et la destruction de plusieurs étals vides. Les témoignages font également état d'un renforcement militaire notable, incluant des troupes au sol, des bulldozers et des véhicules blindés dans les deux camps, accompagné de tirs nourris et d'explosions intermittentes. À Nour Shams, les soldats ont envahi le quartier de Al-Mahjar, fouillant plusieurs maisons, arrêtant de jeunes Palestiniens pour des interrogatoires sur place, avant de les relâcher plus tard. Le camp de Nour Shams

reste totalement bouclé. Les habitants sont empêchés de retourner chez eux, dont plusieurs ont été expulsés de force. Les forces d'occupation continuent également de s'emparer d'habitations dans la rue de Naplouse et au nord de la ville, qu'elles transforment en postes militaires, bloquant les axes de circulation à l'aide de remblais de terre. Depuis le début de l'offensive sur Toulkarem, 13 Palestiniens ont été tués, dont un enfant et deux femmes, l'une enceinte de huit mois. Des dizaines d'autres ont été blessés ou arrêtés, et plus de 4000 familles ont été déplacées de

manière forcée, notamment dans les camps ciblés, mais aussi dans le quartier nord de la ville. Le bilan matériel est tout aussi lourd : infrastructures détruites, maisons, commerces et véhicules endommagés, incendiés ou pillés. Selon les chiffres locaux, 396 maisons ont été entièrement rasées et 2573 autres partiellement détruites dans les deux camps. Les rues et les accès principaux sont fermés par des barrages de terre, isolant les habitants et paralysant leur quotidien.

M. S.

UN TOTAL DE 16 400 DEPUIS OCTOBRE 2023

800 Palestiniens arrêtés au mois de mars

Parallèlement, les organisations palestiniennes de défense des droits des prisonniers – dont le Club des prisonniers palestiniens, la Commission des affaires des détenus de l'OLP et l'association Addameer – ont publié jeudi un rapport alarmant sur la recrudescence des arrestations en Cisjordanie occupée. Pour le seul mois de mars 2025, 800 arrestations ont été recensées, incluant 18 femmes et 84 enfants. Des centaines de Palestiniens ont également été soumis à des interrogatoires sur le terrain. Depuis le 7 octobre 2023, plus de 16 400 Palestiniens ont été arrêtés, dont 510 femmes et 1300 enfants. Ces arrestations s'accompagnent de campagnes militaires particulièrement violentes dans le nord de la Cisjordanie, notamment à Jénine et Toulkarem, où les exécutions sommaires, la destruction d'habitations et le déplacement forcé sont monnaie courante. Le rapport souligne également que le nombre de prisonniers administratifs – détenus sans accusation ni procès – a atteint 3498 à la fin mars, dont plus de 100 enfants. Ce chiffre est qualifié de "sans précédent depuis des décennies", même en comparaison avec les

périodes les plus intenses des Intifadas. Trois prisonniers palestiniens sont également morts en détention au cours du mois de mars, selon les ONG, qui dénoncent un "délaissement médical intentionnel" et des mauvais traitements systématiques. Enfin, l'armée israélienne a annoncé la prolongation de l'"opération du mur de fer", lancée en janvier 2025 dans le nord de la Cisjordanie, jusqu'à la fin de l'année. Cette opération implique des incursions quasi quotidiennes, des sièges prolongés et une politique de terre brûlée contre la population palestinienne. L'agression prolongée sur Toulkarem illustre la stratégie de punition collective imposée à la population palestinienne en Cisjordanie occupée, dans un contexte où l'attention internationale reste principalement tournée vers Ghaza. Alors que les appels à une enquête indépendante et à une protection des civils se multiplient, la réalité sur le terrain continue d'être marquée par les violations du droit international humanitaire, l'expansion de la colonisation et l'impunité totale de l'occupant israélien.

M. S.

VILLE DE HAÏFA OCCUPÉE

La police sioniste réprime violemment une manifestation contre la guerre à Ghaza

La répression s'intensifie même au cœur des territoires de 1948. Jeudi soir, dans la ville occupée de Haïfa, la police de l'occupation sioniste a violemment dispersé une manifestation pacifique organisée par des Palestiniens pour dénoncer la guerre génocidaire menée par Israël contre la bande de Ghaza depuis plus d'un an et demi.

Selon la correspondante de la chaîne Al Mayadeen, les forces d'occupation ont attaqué les manifestants, déchiré leurs pancartes et procédé à plusieurs arrestations. Les participants, rassemblés pacifiquement, portaient des messages appelant à la fin de la guerre et à la levée du blocus sur Ghaza. Pourtant, ils ont rapidement été confrontés à une intervention musclée de la police, qui leur a donné seulement quelques minutes pour se disperser avant de charger. Des médias palestiniens ont rapporté que 23 manifestants ont été arrêtés lors de cette action répressive. Les autorités d'occupation continuent d'interdire toute expression de solidarité avec Ghaza, même dans les villes à forte population palestinienne comme Haïfa. Cette manifestation s'inscrivait dans un contexte de guerre dévastatrice qui se poursuit depuis le 7 octobre 2023, date à laquelle l'occupation israélienne a lancé une offensive massive contre l'enclave palestinienne. Après environ 18 mois de bombardements et de blocus, le bilan humain est tragique : plus de 50 886 martyrs palestiniens et 115 875 blessés ont été recensés, selon des sources médicales locales. Parallèlement à cette guerre, un blocus total continue d'étrangler Ghaza. Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a tiré la sonnette d'alarme jeudi. Il a affirmé que le siège imposé depuis six semaines a exacerbé la crise humanitaire. « Des milliers de familles vivent sans nourriture suffisante, sans eau potable, sans abri, et dans des conditions sanitaires catastrophiques », a-t-il déclaré. Cette situation alarmante révèle l'ampleur des souffrances infligées au peuple palestinien, non seulement à Ghaza, mais aussi dans l'ensemble des territoires occupés, où la répression contre les voix dissidentes s'accroît. Les événements de Haïfa illustrent une fois de plus que l'oppression israélienne ne se limite pas à Ghaza, mais s'étend à toutes les formes d'expression politique et citoyenne des Palestiniens, qu'ils vivent en Cisjordanie occupée, dans la bande de Ghaza ou dans les villes dites "mixtes" comme Haïfa. Dans ce climat de guerre totale et de répression généralisée, les appels à un cessez-le-feu immédiat et à une protection internationale pour les civils palestiniens se multiplient. Toutefois, l'impunité dont jouit l'occupation sioniste, soutenue par ses alliés occidentaux, laisse peu d'espoir à court terme.

M. S.



CANCER DU POUMON

Ces 8 symptômes qui peuvent révéler la maladie

Le cancer du poumon est l'un des cancers les plus répandus dans le monde. Le tabagisme est la principale cause de ce cancer, mais d'autres facteurs, comme l'exposition à des substances toxiques ou à la pollution, peuvent aussi être responsables. Quels sont les symptômes à surveiller ? À quel moment consulter ? Découvrez les 8 signes qui doivent vous alerter et qui nécessitent une prise en charge médicale rapide.

Qu'est-ce que le cancer du poumon ?

Le cancer du poumon est une maladie dans laquelle les cellules des tissus pulmonaires se multiplient de manière incontrôlable, formant une tumeur maligne.

Les principales causes du cancer du poumon : Facteurs de risque les plus fréquents :

Tabagisme actif et passif, Exposition à des substances cancérigènes (amiante, radon, arsenic) ; Pollution atmosphérique et toxines industrielles ; Facteurs génétiques (risque accru chez les personnes ayant des antécédents familiaux).

Quels sont les traitements possibles ? Le traitement dépend du stade de la maladie et peut



inclure :

Chirurgie pour retirer la tumeur, la Radiothérapie pour détruire les cellules cancéreuses ; la Chimiothérapie pour limiter la propagation ; l'Immunothérapie pour renforcer les défenses naturelles de l'organisme. Comme pour tout cancer, un dépistage et un diagnostic précoce améliorent les chances de traitement.

Les 8 signes d'alerte à ne pas ignorer :

Certains symptômes doivent impérativement pousser à consulter un médecin, notamment lorsqu'ils sont persistants ou qu'ils apparaissent sans cause apparente. L'on cite, à cet effet, une toux persistante qui ne disparaît pas,

qui dure plusieurs semaines, s'aggrave avec le temps, notamment la nuit ; et qui peut s'accompagner de crachats teintés de sang (hémoptysie). Des douleurs thoraciques inexplicables ; localisées ou diffuses dans la poitrine. Un essoufflement anormal. Sensation de manque d'air inexplicable. Des infections pulmonaires à répétition. Une perte d'appétit et un amaigrissement soudain. Perte de poids rapide et involontaire. Une respiration sifflante. Enfin, des douleurs osseuses ou musculaires inhabituelles.

Autres symptômes moins fréquents du cancer du poumon :

En plus des signes courants, certains symptômes plus rares

peuvent aussi apparaître : Modification de la voix. Difficulté à avaler due à une compression de l'œsophage. Affaiblissement de la paupière d'un seul œil (syndrome de Claude Bernard-Horner). Œdème du visage et du cou accompagné de maux de tête. Ces symptômes doivent également alerter et nécessitent un avis médical.

Quand consulter un médecin ?

Un rendez-vous médical est recommandé si : Un ou plusieurs symptômes persistent au-delà de 3 semaines. Vous êtes fumeur ou exposé à des facteurs de risque. Les traitements classiques (antitussifs, antibiotiques) ne fonctionnent pas. Un dépistage précoce améliore les chances de traitement et de rémission.

Comment réduire le risque de cancer du poumon ?

Il faut d'abord arrêter le tabac car le risque diminue dès l'arrêt du tabac. Éviter l'exposition aux substances toxiques (amiante, radon). Adopter une alimentation riche en antioxydants (fruits et légumes). Faire de l'exercice régulièrement pour maintenir une bonne capacité pulmonaire. Consulter un médecin en cas de symptômes suspects. La prévention et le dépistage précoce sont les meilleures armes contre le cancer du poumon.

Ania N.

30 MINUTES DE MARCHÉ PAR JOUR Bienfaits et bonnes pratiques



Marcher, ne serait-ce que 30 minutes par jour, permet de prendre soin de sa santé de façon générale. En effet, cela permet d'améliorer sa circulation sanguine mais aussi son humeur et de brûler des calories.

Marcher 30 minutes par jour est excellent pour la santé ! Cela permet notamment de stimuler la circulation sanguine, de brûler des calories tout en améliorant votre humeur. La sédentarité a des effets néfastes sur la circulation du sang. Pratiquer une activité physique régulière est donc largement conseillé pour éviter les désagréments liés aux problèmes circulatoires. Pas besoin de courir un marathon, marcher au moins 30 minutes par jour, est un exercice simple et déjà très efficace pour améliorer une mauvaise circulation sanguine. Pratiquer une activité physique régulière, comme la marche, permet aussi de brûler facilement des calories. Pour 30 minutes, en fonction de votre poids et de la vitesse à laquelle vous marchez, il est possible de perdre entre 150 et 200 calories. Enfin, marcher tous les jours permet d'améliorer votre humeur. « Si vous le pouvez, enfiler votre manteau et allez profiter de l'air frais. De récentes études démontrent qu'après avoir marché dehors, les gens affirment ressentir un niveau plus élevé de vitalité, d'enthousiasme et de plaisir. Pour couronner le tout, l'activité physique favorise une meilleure gestion du stress, réduit les symptômes de la dépression et d'anxiété, éclaircit les idées, renforce l'estime de soi et joue un rôle dans la prévention des troubles de santé mentale. Bouger est donc un outil essentiel pour le moral.

MARCHER POUR PRENDRE SOIN DE SON CŒUR

De plus, 30 minutes de marche chaque jour vous permettent de prendre soin de votre cœur. Trente minutes d'activité physique par jour alliées à une alimentation équilibrée permettent de réduire le risque cardio-vasculaire. Ces 30 minutes n'ont pas forcément besoin d'être faites en continu ni de façon intense. Ce qui compte c'est le volume total : par exemple, trois fois dix minutes, qui est la durée minimale souhaitable. Sans oublier la régularité : tous les jours de l'année ou presque. Dans la semaine, mieux vaut sept sessions de 30 minutes qu'une seule de 210 minutes. L'OMS recommande 10 000 pas par jour : vous en faites déjà au moins la moitié durant une journée « normale ». Il faut ensuite prendre l'habitude de pousser un peu plus pour compléter cet objectif.

Ania N.

L'ANOREXIE MENTALE (TCA)

La maladie de jeunes

L'image du corps, le poids et l'estime de soi, un sujet que l'adolescent (fille et garçon) découvre suite aux changements de son corps ou bien des remarques parfois négatives qui peuvent provoquer (plus souvent chez les jeunes filles) l'insatisfaction corporelle, une obsession qui peut part le temps se transformer à des maladies et des troubles comme l'anorexie mentale. En effet, l'anorexie mentale est un trouble du comportement alimentaire (TCA) qui a de graves répercussions sur la santé. La plupart des personnes qui en souffrent sont des adolescentes. Elles s'astreignent à une restriction de leurs apports énergétiques pendant plusieurs mois, voire plusieurs années.

En effet, L'anorexie mentale se déclenche le plus souvent entre 14 et 17 ans, cette pathologie s'observe surtout chez les jeunes filles de 12 à 20 ans, mais elle peut aussi apparaître dès l'âge de 9 ou 10 ans.

Ce phénomène est une pathologie grave et potentiellement mortelle, la restriction alimentaire combinée aux autres stratégies de contrôle du poids provoque d'importantes carences, responsables de perturbations organiques comme, « fonte musculaire, chute de la pression artérielle, bradycardie, malaise, fatigue, chute des cheveux, décalcification osseuse, hypothermie, pertes de mémoire, voire cachexie (affaiblissement généralisé de l'organisme) ». Dans ce cadre, on peut distinguer deux types d'anorexie mentale, « l'anorexie avec crises de boulimie ou vomissements », la personne diminue intensément son alimentation et a régulièrement des crises de vomissements provoqués ou à la prise de laxatifs, de diurétiques, aux lavements... » on retrouve aussi, « l'anorexie restrictive », la personne restreint de façon très importante son alimentation et n'a ni crises de boulimie ni recours aux vomissements provoqués ou à la prise de médicaments.



Soin et prise en charge :

Il est important de prendre l'ensemble des aspects de la maladie et assurer une prise en charge à la fois sur le plan physique et sur le plan psychologique, l'équipe médicale peut se composer d'un médecin spécialiste ainsi qu'un pédopsychiatre ou psychologue. Les soins, mis en place le plus précocement possible, ne se conçoivent que dans la durée, ils nécessitent l'adhésion du malade, parfois longue à obtenir, et celle de sa famille... En effet, dans l'anorexie mentale, il y a toujours une phase de déni durant laquelle le malade ne comprend pas où est le problème et ne reconnaît pas sa maladie. Les proches jouent un grand rôle dans l'acceptation par le malade de la nécessité d'une prise en charge médicale et peuvent être aidés par le médecin dans cette prise de conscience.

Comment aider l'appétit et la nutrition tout au long de la maladie

Pour le patient :

- Identifier et traiter l'anorexie et les autres

symptômes potentialisant cette dernière (douleur, dyspnée, nausées, vomissements, constipation, anxiété, etc.).

- Assurer une bonne hygiène buccale, adapter les prothèses, éviter la sécheresse buccale, traiter les stomatites.

- Éviter la satiété, respecter les désirs, les habitudes et les goûts du patient, rechercher ce qui lui procure du plaisir à manger.

- Ne pas forcer un patient à manger sinon s'alimenter deviendra pour lui une corvée, un déplaisir à l'origine d'une satiété précoce.

Pour le repas

- Favoriser la convivialité des repas dans un lieu accueillant et calme.

- Assurer une bonne installation du patient, en position assise si possible.

- Lui donner un temps suffisamment long pour manger.

- Préparer des repas attrayants (couleur, aspect, odeur).

- Informer le patient, ses proches, du peu d'impact de l'alimentation sur le cours de la maladie, afin de les rassurer et d'éviter toute pression inutile sur celui-ci.

- Éviter les odeurs fortes, les boissons gazeuses.

- Privilégier le meilleur repas par exemple, (le petit déjeuner).

- Limiter la prise de médicaments avant les repas.

- Limiter les boissons durant les repas, en privilégiant leur prise en dehors des repas.

- Fractionner les repas, sans imposer un horaire strict, encourager le patient à manger chaque fois qu'il en a envie, lui laisser à disposition des aliments à grignoter.

- Enrichir les repas en intégrant du beurre, de la crème, des huiles végétales, du sucre, du miel, du fromage râpé, du lait en poudre, du milk-shake, etc.

L.ZEGGANE

SOUK-AHRAS. COMMUNE DE SEDRATA

Une commission ministérielle s'enquiert de la situation agricole

Une commission déléguée par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche s'est enquis, mercredi, de la situation prévalant dans la commune de Sedrata (Souk Ahras) en matière de cultures agricoles, a-t-on appris auprès du directeur des services agricoles (DSA), Abdelhakim Aïssat.



Cette visite, inscrite dans le cadre des efforts déployés par le gouvernement pour le suivi de la situation agricole à travers les différentes wilayas du pays, intervient dans le contexte des défis climatiques actuels "impactant négativement les cultures agricoles dans la région de Sedrata", a ajouté le même responsable. M. Aïssat a précisé à l'APS que la commission ministérielle en question comprend des représentants de l'Institut national de protection des végétaux (INPV), de l'Institut technique des grandes cultures (ITGC) et de l'inspection phytosanitaire de la DSA de la wilaya de Souk Ahras. Le même responsable a ajouté que les

membres de la commission ont suivi, in situ, les différentes étapes de la production, depuis l'irrigation agricole jusqu'aux techniques de prévention des maladies végétales, s'enquérant, également, des besoins en engrais et en pesticides, et des préoccupations des agriculteurs de la région "afin de comprendre la nature des défis auxquels ils sont confrontés".

Il a fait savoir, dans ce contexte, que la commission élaborera "un rapport détaillé sur la situation ponctuée par des conclusions, à soumettre au

ministère concerné", avant de noter que ce rapport "contiendra des propositions pratiques pour minimiser les effets du changement climatique sur les cultures agricoles à Sedrata", ainsi que des "recommandations visant à renforcer les capacités techniques et matérielles des agriculteurs". Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la politique de l'Etat visant à "améliorer les conditions de l'agriculture locale par le lancement de projets de développement durable destinés à accroître la productivité et, partant, à assu-

rer la sécurité alimentaire dans la région".

La commune de Sedrata figure parmi les plus importantes zones agricoles de la wilaya de Souk Ahras. Sa plaine est constituée de terres fertiles propices à la production de céréales et de légumes de saison, en faisant une zone stratégique apte à soutenir la sécurité alimentaire localement et à l'échelle nationale, d'où l'intérêt d'accompagner les agriculteurs pour faire face aux défis climatiques et techniques, a souligné la même source.

MASCARA. DÉVELOPPEMENT

Lancement de plusieurs projets dans les communes d'Aïn Fras et Aïn Fekan

Des projets de développement ont été lancés, mercredi dans les communes d'Aïn-Fras et Aïn-Fekan, dans la wilaya de Mascara. Ces projets, dont le lancement a été supervisé par le wali Fouad Aïssi, dans le cadre de sa visite dans la daïra d'Aïn Fekan, comprennent des travaux d'aménagement urbain dans les deux agglomérations rurales El-Othmania et le village agricole d'Aïn Fras, ainsi qu'au centre-ville et dans le quartier "247 lots" de la ville d'Aïn Fekan, indique-t-on. L'opération porte sur le revêtement des voies urbaines (réseau intramuros) et la réalisation de trottoirs, précise-t-on. Les projets de développement, dont le financement total dépasse les 200 millions de dinars alloués dans le cadre du programme de développement social et économique des communes et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales (FGSCL) pour l'année en cours, incluent également l'extension du réseau de distribution d'eau

potable dans la zone d'habitation de Ouled Mehidine, dans la commune d'Aïn Fras, ainsi que la rénovation de la conduite d'acheminement de l'eau potable approvisionnant en ce liquide précieux la localité rurale Chellailia, dans la commune d'Aïn Fekan, à partir d'un réservoir de 500 mètres cubes. Ces deux opérations sont destinées à améliorer l'approvisionnement en eau potable dans les deux agglomérations rurales précitées, selon les explications fournies par les responsables de la direction des Ressources en eau. Le wali a également donné le coup d'envoi des projets de réalisation d'une salle de soins dans la zone "Laâbana" de la commune d'Aïn Fras et d'une cantine scolaire à l'école primaire "Hadji Djilali" à Aïn Fekan. Le responsable de l'exécutif de la wilaya de Mascara a, en outre, supervisé le lancement des travaux de réhabilitation des deux pistes reliant le chemin de wilaya CW 58 à la zone d'habitation El Djouad sur 2,5 km, et la route natio-

nale RN 7 au douar "El Goraa" sur 1,7 km, dans la commune d'Aïn Fekan. Par ailleurs, lors de l'inspection du chantier de réalisation d'un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 50.000 quintaux, implanté dans la commune d'Aïn Fekan, où les travaux sont estimés, actuellement, à près de 70%, le wali a insisté sur la nécessité d'accélérer le projet afin qu'il soit "achevé avant la fin du mois de juin prochain". Enfin, le wali a supervisé la mise en service d'un terrain de sport de proximité revêtu en gazon synthétique dans la ville d'Aïn Fras, après des travaux de réhabilitation. Il a également inspecté les travaux de raccordement de la localité rurale d'El-Othmania au réseau électrique et le projet de réalisation d'un groupe scolaire de 200 places pédagogiques à la ville d'Aïn Fekan, un projet que l'entreprise en charge de sa concrétisation s'est engagée à livrer avant la rentrée scolaire prochaine.

SAÏDA. ACCIDENT DE BUS SCOLAIRE

Nécessité d'une prise en charge psychologique pour les élèves blessés

Le wali de Saida Amoumen Mermouri a souligné, mercredi soir, la nécessité d'une prise en charge psychologique optimale des élèves victimes de l'accident du bus scolaire, survenu mardi, afin de surmonter le choc psychologique et de retourner en classe, a-t-on appris de la cellule de communication du cabinet du wali. Lors d'une réunion de travail tenue au siège de la wilaya,

consacrée à l'examen du rapport du directeur de la Protection civile, Mohamed Abdelkrim Bayoud, sur la collision survenue entre un bus scolaire et un camion, dans la commune de Doui Thabet, ayant fait un mort et 24 blessés, dont des élèves, le même responsable a souligné l'importance d'un accompagnement moral et psychologique pour ces élèves afin de surmonter le traumatis-

me psychologique, selon la même source. Le wali a également évoqué le déploiement d'une équipe spécialisée composée de psychologues qualifiés pour accompagner les élèves victimes de l'accident et les aider à surmonter ses effets négatifs, afin de favoriser leur retour en classe dans des conditions appropriées et de poursuivre l'année scolaire de manière normale. Cette

réunion a réuni les directeurs de la Protection civile, de l'éducation, de la santé et de la population, des affaires sociales et de la solidarité, ainsi que le chef de la daïra de Youb. La collision entre le bus scolaire et le camion est survenue, mardi sur la route nationale RN 58, dans la région d'Aïn El-Beida (commune de Doui Thabet).

BOUMERDÈS. HABITAT Distribution de près de 4700 logements en 2025

Un total de 4688 unités de logements (toutes formules confondues) seront distribués dans la wilaya de Boumerdes durant cette année 2025, dans le cadre de différents programmes de développement locaux et centralisés, a-t-on appris, mercredi, de la direction locale du logement. Ce programme de logement réparti sur la majorité des communes de Boumerdes a été lancé au début de l'année 2024, selon le rapport annuel du secteur de l'habitat et de l'urbanisme pour l'exercice 2024, présenté par le directeur du secteur Mazene Sendakli, lors de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Les chantiers de ces logements sont actuellement au stade des aménagements externes, en vue de leur "prochaine" livraison au profit de leurs bénéficiaires, a-t-il ajouté. Selon le même responsable, le programme englobe 3282 logements publics locatifs (LPL), 250 logements promotionnels aidés (LPA), 250 logements publics promotionnels (LPP) et 766 aides à la construction rurale. L'année 2025 à Boumerdes verra, également, le lancement d'un nouveau programme de logements portant réalisation de 3970 logements (toutes formules confondues) à travers différentes communes. Dans son intervention à l'occasion, la wali de Boumerdes, Fouzia Naâma, a souligné la nécessité d'accélérer le raccordement de ces programmes de logements aux réseaux divers, parallèlement aux aménagements externes, notamment concernant les routes, l'éclairage public, les établissements éducatifs, les espaces récréatifs et sportifs et autres commodités de base.

ILLIZI. ALGÉRIE POSTE Cinq nouveaux DAB mis en service

Cinq nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) ont été mis en service à travers la wilaya d'Illizi, dans le cadre de la modernisation des prestations financières postales, a-t-on appris mercredi de la direction locale de la Poste et des Télécommunications. Ces nouveaux équipements ont été installés au niveau des bureaux de poste des localités de Ouenkerbi (POS-15), Fadhoun (chef-lieu de wilaya), Zaouia de Sidi-Moussa (commune de Bordj Omar Driss) et Timraouine (circonscription administrative de Debtab), a expliqué le directeur du secteur, Driss Rahab. Et d'ajouter que le bureau de poste de la commune d'In-Amenas sera prochainement équipé d'un espace libre-service doté de deux DAB, une fois les travaux d'aménagement de la salle prévue à cet effet achevés. Par ailleurs, le secteur sera renforcé par l'ouverture de nouveaux bureaux de poste à In-Amenas et Bordj Omar Driss d'ici la fin du premier semestre de l'année en cours, a-t-il poursuivi.

**S
T
R
O
P
S**

IL S'EST EXPRIMÉ SUR SON AVENIR INTERNATIONAL

Akliouche refroidit les fans algériens

Tant désiré par la FAF, le jeune ailier de charme de l'AS Monaco, Maghnès Akliouche s'est exprimé lors d'une conférence de presse tenue jeudi, à l'approche du choc très attendu entre son équipe, l'AS Monaco, et l'Olympique de Marseille, prévu aujourd'hui dans le cadre de la 29e journée de Ligue 1. Une rencontre importante dans la course à la deuxième place, mais que le joueur franco-algérien a refusé de qualifier de « finale », tout en laissant entrevoir ses intentions quant à son avenir international.

Akliouche a reconnu que l'Olympique de Marseille est un adversaire très solide pour le club de la Principauté, mais il a estimé que l'issue du match ne serait pas déterminante, puisque la saison est encore loin d'être terminée. Il a déclaré :

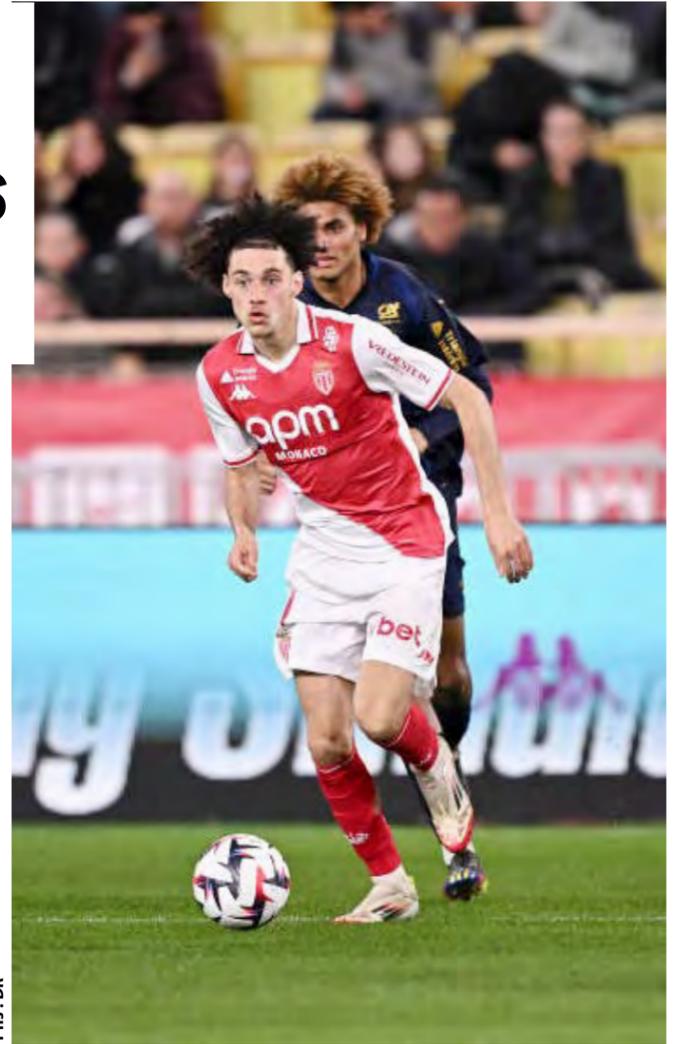
« Il est clair que Marseille est un concurrent direct, mais nous avons d'autres matchs importants à venir, notamment à domicile dans les semaines qui viennent. Je pense que tout se jouera lors de la dernière journée, même si le match de samedi est très important. »

Après avoir évoqué la rencontre, l'ambiance attendue au stade et plusieurs sujets liés à la compétition, Akliouche a été une nouvelle fois interrogé sur l'équipe de France A et sur l'éventualité d'une convocation, une question devenue

récurrente aussi bien pour lui que pour le joueur de Lyon, Rayan Cherki. Les médias multiplient les pressions sur Didier Deschamps, ce qui rend un appel en sélection de plus en plus probable à l'approche de la prochaine trêve internationale.

Le joueur monégasque a assuré qu'il donnerait le meilleur de lui-même en club, et que cela restait sa priorité. Il a ensuite ajouté que le sélectionneur ferait ses choix en fonction de ce qu'il juge pertinent. Une manière de dire qu'il attend bel et bien un appel de l'équipe de France, tout en restant silencieux sur la possibilité de représenter l'Algérie, malgré les nombreuses questions reçues sur le sujet, et les contacts antérieurs avec la Fédération algérienne.

À la question sur les Bleus, Akliouche a répondu : « Honnê-



PH : DP

tement, je n'y pense pas trop. J'essaie simplement de donner le maximum avec Monaco, pour atteindre mes objectifs et progresser chaque jour. Je suis focalisé uniquement là-dessus. »

Il a ensuite subtilement envoyé un message à Deschamps en soulignant la richesse des talents disponibles à son poste, sans jamais évoquer l'idée de jouer pour une autre sélection — en l'occurrence, l'Algérie. Il a précisé : « Il y a beaucoup de concur-

rente et de talent à mon poste en équipe de France. Le coach fait ses choix et ça fonctionne très bien pour lui actuellement. Tout le monde essaie de donner le meilleur de lui-même. »

Même s'il a tenté de rester diplomate, l'ailier droit a laissé entendre qu'il attendait une opportunité de la part de Deschamps, et que le seul moyen d'y parvenir était de briller avec son club. Voilà qui refroidit les fans algériens.

Hakim S.

EN DÉPIT DES CRITIQUES DONT IL FAIT L'OBJET À L'O MARSEILLE Vers la levée d'option d'achat du contrat de Bennacer

Depuis quelque temps, l'international algérien, Ismaël Bennacer, fait face à des critiques acerbes de la part de certaines parties au sein de son nouveau club français, l'O Marseille, qu'il a rejoint en janvier dernier à titre de prêt. Ces critiques ont laissé prédire que le milieu de terrain algérien ne tardera pas à retrouver son club italien, l'AC Milan, dès la fin de la saison.

Mais c'est tout un autre scénario qui se prépare du côté du club du sud de la France. En effet, La Gazzetta dello Sport a révélé en cette fin de semaine que l'OM aurait déjà pris la décision de lever l'option d'achat de l'international algérien.

Pour rappel, son prêt a déjà coûté un million d'euros à l'OM, qui dispose d'une option d'achat totale de 15 millions d'euros (12+3 de bonus). Une confirmation que Bennacer disposera du temps souhaité pour retrouver la forme. Nul doute qu'à son prime, il sera en mesure d'apporter une énorme plus-value à l'entrepreneur olympien à l'heure où l'avenir d'Adrien Rabiot n'est pas assuré.

De quoi rendre heureux le

principal intéressé, qui a toujours clamé son amour pour son équipe actuelle : « Durant toute ma carrière je me suis dit "j'espère qu'un jour je pourrais jouer à l'OM". »

Ce jour c'est aujourd'hui, ça représente beaucoup ! Même si j'ai eu plusieurs opportunités, j'ai toujours voulu venir à Marseille. Je suis venu une fois au Vélodrome, j'étais tout petit. Après je les regardais souvent à la télé. J'ai grandi avec Mamadou Niang, Drogba, Mandanda, Payet, Nasri aussi. »

H. S.



"Je commence à retrouver mes repères et mes sensations"

Le milieu de terrain international algérien de l'Olympique Marseille, a indiqué qu'il commençait à retrouver ses "repères et sensations", avec la formation phocéenne, deux mois après son arrivée, en prêt, en provenance de l'AC Milan.

"Je commence à retrouver mes repères et mes sensations depuis quelques semaines. Je sais que je peux apporter plus, c'est évident. Ça fait deux semaines que je sens la différence physiquement", a-t-il indiqué dans un entretien accordé au journal La Provence. Ayant rejoint le club milanais en 2019, Bennacer (27 ans), a décidé de changer d'air au mercato d'hiver, pour rejoindre l'OM, à titre de prêt, avec option d'achat (12 millions d'euros).

"J'ai fait sept matchs. Je reviens d'une longue blessure, une période assez compliquée. Ça faisait très longtemps que je n'ai pas fait 90 minutes. Il ne faut pas l'oublier. Je travaille, je patiente, et je ne me fais pas de souci et attendant de retrouver le rythme des matchs", a-t-il ajouté.

Lors de la victoire décrochée dimanche à domicile face à Toulouse FC (3-2), pour le compte de la 28e journée, Bennacer a délivré sa première passe décisive sous les couleurs de l'OM.

PREMIÈRE CONSÉQUENCE DE L'ÉLIMINATION DU MC ALGER EN LIGUE DES CHAMPIONS Hadj Redjem annonce son départ en fin de saison

Le Mouloudia d'Alger n'a pas réussi l'exploit de refaire son retard du match aller des quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique, et s'est contenté d'un nul vierge lors de son déplacement à Johannesburg face aux Sud-africains d'Orlando Pirates. Un nul qui n'a pas suffi bien sûr aux Algérois de poursuivre l'aventure, eux qui s'étaient inclinés à domicile lors du match aller (0-0). Première conséquence de cette amère élimination, puisque le MCA a dominé de bout en bout les débats lors des deux manches, le président du conseil d'administration du club, Hakim Hadj Redjem, a décidé de mettre fin à son parcours avec l'équipe du "Doyen" dès la fin de cet exercice. Hakim Hadj Redjem a annoncé sa démission de la présidence du conseil d'administration du club dès son arrivée à l'aéroport international d'Alger, jeudi, de retour du déplacement d'Afrique du Sud.

Dans des déclarations aux médias locaux, le président du club algérois a expliqué que la raison principale de sa démission était un environnement inapproprié. Il a précisé, en parlant de cet environnement inapproprié : « Une semaine avant le match, il y a eu des sorties médiatiques dénuées de sens. Il faut avoir la culture de la démission quand les objectifs ne sont pas atteints. »

Hakim Hadj Redjem considère que ses trois années passées à la tête du conseil d'administration du Mouloudia d'Alger constituent un accomplissement à ses yeux, ajoutant qu'il a donné tout ce qu'il pouvait. Il a également affirmé que l'équipe suivait la bonne voie, et qu'il était temps que de nouvelles personnes rejoignent le conseil d'administration du club pour poursuivre le travail.

Le MCA, champion d'Algérie sortant, vient de perdre son deuxième pari de la saison après avoir déjà été éliminé en 16es de finale de la coupe d'Algérie. Il reste un seul challenge aux gars de la Bab El Oued pour sauver leur saison, à savoir le championnat, où ils occupent la première place au classement, mais ils font face à une rude bataille de la part d'au moins trois rivaux, en l'occurrence, le CR Belouizdad, la JS Kabylie et l'USM Alger.

Hakim S.

KHALED BEN YAHIA, ENTRAÎNEUR TUNISIEN DU MC ALGER : "Nous avons fait honneur au football algérien"

L'entraîneur tunisien du MC Alger, Khaled Ben Yahia, a estimé que le MC Alger avait "fait honneur au football algérien", malgré l'élimination concédée mercredi en quarts de finale de la Ligue des champions face aux Sud-Africains d'Orlando Pirates. "Nous avons fait ce qu'il fallait faire dans les deux manches. Je suis fier de mes joueurs, de mon équipe. Je regrette deux choses : le nombre d'occasions ratées et l'élimination, ça me fait mal. Je pense que nous avons fait honneur au football algérien", a regretté Ben Yahia, aux médias. Battu lors de la première manche, disputée le 1er avril au stade du 5-Juillet d'Alger (1-0), le "Doyen" a fait match nul (0-0), mercredi en match retour disputé au Orlando stadium à Johannesburg. "Nous avons dominé notre adversaire. On s'est créé beaucoup d'occasions, malheureusement nous avons manqué d'efficacité devant les buts. Je tiens à féliciter Orlando Pirates pour cette qualification", a-t-il ajouté. Et d'enchaîner : "Nous avons bien géré les deux matchs, aussi bien sur le plan tactique que technique."

LA COURSE AU TITRE RELANÇÉE EN LIGUE 1

Le CRB frappe fort à Béchar

Le CR Belouizdad a frappé un grand coup jeudi soir en allant s'imposer sur la pelouse jusque-là imprenable de la JS Saoura (3-1), en ouverture de la 22e journée de Ligue 1 Mobilis. Grâce à ce succès, les Rouge et Blanc reviennent à une unité seulement du MC Alger, leader au classement mais avec deux matchs en retard.

Le Chabab de Belouizdad a mis fin à l'invincibilité de la JS Saoura dans son stade du 20-Août 1955 de Béchar. Une performance d'autant plus remarquable qu'aucune équipe n'avait réussi à repartir avec les trois points depuis le début de saison. Le CRB, bien en jambes dès l'entame, a rapidement mis la pression sur son adversaire en imposant un rythme élevé. Résultat : deux buts inscrits en l'espace de quatre minutes. Le premier est venu d'un penalty transformé par Laouafi dès la 8e minute, après une faute évidente dans la surface. Puis, c'est le jeune Boukerchaoui, bien

placé à la réception d'un centre tendu, qui double la mise à la 12e minute. Cueillie à froid, la JS Saoura ne parviendra jamais à refaire son retard, malgré un sursaut en début de seconde période. Au retour des vestiaires, les Bécharis ont brièvement cru pouvoir inverser la tendance grâce à une réduction du score signée Saadi (46e). Toutefois, le CRB, solide collectivement, n'a pas paniqué. Mieux, l'équipe de Laâquba a plié le match en fin de rencontre, avec un troisième but inscrit par le remplaçant Boussour (83e), scellant définitivement le sort de la rencontre.

AVENIR INTERNATIONAL INCERTAIN

Cherki laisse la porte ouverte

A seulement 21 ans, Rayan Cherki continue de briller avec l'Olympique Lyonnais. Interrogé sur une éventuelle sélection avec l'Algérie, le jeune prodige a répondu avec prudence, sans fermer la porte. Une déclaration qui relance le débat autour de son avenir international.

C'est en marge du match d'Europa League entre Lyon et Manchester United que Rayan Cherki a évoqué, à demi-mot, son avenir en sélection. Interrogé par le journaliste Mohamed El Ouahahi (beIN Sports), le milieu offensif franco-algérien n'a pas éludé la question : « Nous avons fait un bon match, l'attention ne doit pas être que sur moi mais tous les joueurs. Et concernant la sélection, chaque chose en son temps. » Cette phrase,

anodine en apparence, a immédiatement ravivé l'intérêt des supporters algériens qui suivent de près l'évolution du Lyonnais. Depuis plusieurs mois, son nom revient avec insistance du côté d'Alger. Alors que la porte de l'équipe de France reste hermétiquement close sous Didier Deschamps, l'option algérienne prend de plus en plus de consistance.

Auteur du but égalisateur à la 96e minute face à Manchester United, permettant à l'OL de garder espoir pour une qualification en demi-finale, Rayan Cherki a une fois encore prouvé qu'il pouvait répondre présent dans les moments décisifs. Sur la saison, il affiche des statistiques solides : 10 buts et 18 passes décisives toutes compétitions confondues. Un rende-

ment qui fait de lui l'un des éléments les plus décisifs de l'effectif rhodanien.

UNE POSTURE DE PLUS EN PLUS ASSUMÉE

Au-delà du terrain, plusieurs signaux récents ont renforcé l'hypothèse d'un futur avec les Verts. La semaine dernière, une séquence filmée avec le journaliste franco-algérien Sami Bouabdellah sur DAZN a fait le tour des réseaux sociaux. On y voit un échange complice entre les deux hommes, interprété par certains comme un clin d'œil appuyé à une possible arrivée en équipe d'Algérie.

L'Algérie, de son côté, garde un œil attentif sur le dossier. La Fédération algérienne de football, désormais plus proactive en matière de binatio-

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION AFRICAINE

Un exploit historique pour le CSC

Le CS Constantine s'est brillamment qualifié aux demi-finales de la Coupe de la Confédération africaine de football, mercredi soir au stade du 5 juillet, aux dépens de l'USM Alger, aux tirs au but 4-3, (1-1 au match aller et retour), réalisant une performance historique pour le club qui atteint pour la première fois ce stade de la compétition continentale. Après le nul concédé au match aller au stade Chahid Hamlaoui (Constantine), les protégés de Kheireddine Madoui avaient hâte de se racheter lors de la manche retour, dans un match assez disputé et plein d'intensité. Les coéquipiers du capitaine, Brahim Dib, étaient légèrement meilleurs en 1ère mi-temps, dominant leurs vis-à-vis, mais sans parvenir à trouver le chemin des filets adverses. Ils ont même encaissé un but signé Adem Alilet sur penalty,

comme chaque club", a indiqué Madoui à l'issue de la partie. Ajouter à la foi et à la volonté de ses joueurs de passer le cap des quarts de finale, l'entraîneur du CSC a réussi à remporter la bataille tactique, réussissant à neutraliser les points forts de son adversaire, en analysant minutieusement son jeu. "C'était un match difficile. Je pense qu'on a bien géré la partie, particulièrement en deuxième mi-temps, ce qui nous a permis de se qualifier. Nous avions encaissé un but sur une erreur individuelle, mais nous sommes bien revenus dans le match et nous avons réussi à égaliser. Nous avons fait ce qu'il fallait faire face à un solide adversaire. C'est une qualification amplement méritée qu'on offre à la ville de Constantine et au large public du CSC", s'est réjoui le coach. Maintenant l'objectif de la demi-finale atteint, Madoui vise carré-



UN HAUT DE TABLEAU SOUS TENSION

Avec désormais 40 points au compteur, le CR Belouizdad revient provisoirement à une longueur du MC Alger (41 points), qui doit encore disputer deux matchs en retard. Le Doyen affrontera prochainement l'Olympique Akbou en déplacement, puis l'USM Alger à domicile. Des rendez-vous cruciaux dans la course au sacre, qui s'annonce plus serrée que jamais. Pour la JS Saoura,

cette défaite à domicile, la première de la saison toutes compétitions confondues, est un coup d'arrêt. Les hommes de Mourad Okbi stagnent à la 7e place du classement avec 28 points, aux côtés de l'ASO Chlef et de l'ES Sétif. Sur un autre front, celui du maintien, l'ES Mostaganem et l'Olympique Akbou n'ont pas su départager (1-1). Un match à part disputé qui n'a profité à aucune des deux équipes. Zamoum a ouvert le score pour l'ESM à la 33e minute, mais Hitala a rapidement répondu pour Akbou au retour des vestiaires (51e).

L'ESM, qui a fini la rencontre en infériorité numérique après l'expulsion de Mesmoudi (78e), doit se contenter du partage des points. Les deux formations restent engluées à la 13e place avec 22 points, quatre unités seulement au-dessus de la zone rouge.

DES RENCONTRES REPORTÉES EN RAISON DES COUPES AFRICAINES

La 22e journée ne sera pas complète avant lundi, en raison d'engagements continentaux. Le match entre le CS Constantine et le MC Oran a été reporté au 14 avril, les Constantinois disputant ce mercredi le quart de finale retour de la Coupe de la Confédération face à l'USM Alger.

Enfin, le très attendu derby algérois entre le MC Alger et l'USM Alger n'a pas encore trouvé de nouvelle date, la Ligue devant composer avec un calendrier national et continental très chargé.

Entre haut de tableau incandescent et lutte féroce pour le maintien, la Ligue 1 Mobilis n'a pas encore livré son verdict... mais chaque journée resserre un peu plus l'étau.

Mohamed Amine Toumait

LIGUE 2 AMATEUR

(GR. CENTRE-EST - 26E JOURNÉE) L'USMH et le MBR assurent l'essentiel

Le duel à distance dans la course à l'accession en L1 entre les co-leaders du groupe Centre-Est, l'USM El Harrach et le MB Rouissat, s'est poursuivi avec leurs succès respectifs contre le NRB Teleghma (1-0) et le CA Batna (2-0), à l'occasion des rencontres de la 26e journée de la Ligue 2 amateur de football, disputées mercredi, également marquées par la défaite surprise de l'IRB Ouargla contre la lanterne rouge, l'US Souf (0-1). Revenue à hauteur du MB Rouissat à la faveur de sa victoire contre l'US Chaouia (2-0) lors de la précédente journée, l'USM El Harrach (58 pts) a enchaîné avec un nouveau succès (1-0) lors de la réception du NRB Teleghma, qui reste bloqué dans la bas du classement avec 31 points. De son côté, le MB Rouissat, accroché lors de la précédente journée par le NRB (1-1), a renoué avec la victoire en dominant le CA Batna (2-0) et reste à égalité de points avec l'USMH dans le sprint final pour décrocher le seul ticket pour la Ligue 1 professionnelle, sachant que la Ligue nationale de football amateur (LNFA) n'a toujours pas statué sur le match en retard opposant les deux formations. Dans la lutte pour le maintien, l'IRB Ouargla, premier relégué avec 28 points, a raté l'occasion de faire le plein de points en s'inclinant à la surprise générale (0-1) chez la lanterne rouge l'US Souf, déjà reléguée en palier inférieur, et compromet sérieusement ses chances de survie en Ligue 2 amateur, puisque la JS Bordj Menaïel (12e, 33 pts) a obtenu une précieuse victoire contre l'IB Khemis El Khechna (1-0). Toujours menacés par le spectre de la relégation, le HB Chelghoum Laid et le MO Constantine (36 pts), ont réalisé une belle opération en se hissant au neuvième rang, après leurs succès contre respectivement l'US Chaouia (1-0) et la JSD Jijel (2-1). Dans les deux dernières rencontres de cette 26e journée, le MSP Batna et l'AS Khroub se sont neutralisés (1-1), alors que l'USM Annaba a battu sur le fil l'Olympique Magrane (3-2). La 26e journée de la Ligue 2 amateur se poursuivra samedi (15h00) avec les rencontres de la poule Centre-Ouest, où le leader l'ES Ben Aknoun (54 pts) aura l'occasion d'accrocher son avance au classement et faire un nouveau pas vers un retour en Ligue 1, à l'occasion de la réception du MC Saïda (9e, 32 pts), alors que son dauphin le RC Kouba (47 pts) recevra la JS El-Biar (3e, 43 pts), avec la ferme intention d'arracher les trois points de la victoire afin d'entretenir un mince espoir de revenir sur le leader, après s'être contenté du match nul (0-0) chez le MC Saïda, le week-end dernier. Cette 26e journée sera également marquée par plusieurs duels décisifs dans la lutte pour le maintien, à commencer par celui à distance entre le GS Mascara (26 pts) et le MCB Oued Sly (23 pts), qui occupent respectivement les 14e et 15e rangs, synonymes de relégation. Le MCB Oued Sly, qui accueillera l'US Béchar Djedid (8e, 33 pts), est condamné à gagner pour espérer se maintenir en Ligue 2, tout comme le Ghalia, qui accueillera l'ESM Koléa (5e, 36 pts). De son côté, le SKAF Khemis Miliana (13e, 29 pts) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès lors de son déplacement chez le CR Témouchent (9e, 32 pts). Les autres rencontres de la poule Centre-Ouest, également programmées samedi (15h00) et pratiquement sans enjeu, opposeront le WA Mostaganem (7e, 34 pts) au IRB Hussein-Dey (4e, 38 pts), la JSM Tiaret (5e, 36 pts) au RC Arbaâ (12e, 31 pts) et le SC Mecheria (16e, 12 pts) à l'ASM Oran (9e, 32 pts).

Résultats
USM Annaba - Olympique Magrane 3-2
MSP Batna - AS Khroub 1-1
HB Chelghoum Laid - US Chaouia 1-0

JS Bordj Menaïel - IB Khemis El Khechna 1-0
US Souf - IRB Ouargla 1-0
MB Rouissat - CA Batna 2-0
USM El Harrach - NRB Teleghma 1-0
MO Constantine - JSD Jijel 2-1

Classement

	Pts	J
1). USM El Harrach	58	25
-). MB Rouissat	58	25
3). USM Annaba	43	26
4). US Chaouia	38	26
-). JSD Jijel	38	26

HUIT SAISONS D'AMOUR AVEC ANFIELD

Salah prolonge l'aventure avec Liverpool

À 32 ans, Mohamed Salah poursuit sa légende sous les couleurs de Liverpool.

L'ailier égyptien a signé un nouveau contrat qui le lie au club au-delà de la saison 2024-2025, confirmant ainsi son attachement aux Reds, où il brille depuis 2017.

C'est désormais officiel : Mohamed Salah reste un joueur de Liverpool. Le club anglais a annoncé ce vendredi la prolongation du contrat de son attaquant vedette, qui devait initialement expirer en juin 2025. La nouvelle, saluée par les supporters des Reds, confirme la volonté du joueur et du club de continuer leur collaboration entamée il y a huit ans. Si les détails du contrat n'ont pas été divulgués dans le communiqué officiel, plusieurs médias britanniques évoquent une prolongation de deux saisons supplémentaires, portant ainsi son engagement jusqu'en 2027. Cette signature intervient alors que des rumeurs de départ vers l'Arabie saoudite avaient récemment enflé dans les coulisses du mercato.

En pleine forme, Salah réalise une saison exceptionnelle. Avec 27 buts et 17 passes décisives en Premier League, il est le moteur d'un Liverpool conquérant, solide leader du championnat avec 11 points d'avance. L'Égyptien semble même plus inspiré que jamais, à l'image de ses dernières performances décisives dans les



moments-clés.

Son bilan global avec les Reds parle de lui-même : en 393 matchs disputés toutes compétitions confondues, Salah affiche un total impressionnant de 243 buts et 109 passes décisives. Des statistiques qui font de lui une véritable légende d'Anfield, au même titre que les Gerrard, Rush ou Dalglish.

encore des ambitions sportives, notamment avec la Ligue des champions et la Premier League dans son viseur. Liverpool, de son côté, sécurise la présence d'un cadre dans un effectif en pleine évolution sous la houlette d'Arne Slot.

Avec cette prolongation, le club rouge de la Mersey s'assure de garder l'un des meilleurs ailiers du monde dans ses rangs pour les années à venir. Un symbole fort de continuité, dans un moment charnière où de nombreux joueurs majeurs approchent de la fin de leur cycle.

À Liverpool, Salah ne prolonge pas seulement un contrat, il prolonge une histoire d'amour... jusqu'ou ira-t-elle ?

M. A. T.

UN CHOIX DE CŒUR ET DE STABILITÉ

Ce renouvellement de contrat est aussi un message clair envoyé par le joueur : malgré son âge, il n'est pas question pour lui de quitter le haut niveau européen. Salah montre qu'il a

LIGA ESPAGNOLE

Possible introduction de l'IA dans la désignation des arbitres

La fédération espagnole de football (RFEF) a accepté d'explorer l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le processus de désignation des arbitres, rapportent les médias locaux jeudi. La RFEF a initié une série de réunions au sein de la Commission de réformes du système arbitral. Ces rencontres rassemblent divers acteurs du football espagnol, notamment des représentants des clubs et le Comité technique des arbitres. Lors de la dernière séance, l'idée d'utiliser l'intelligence artificielle dans la

désignation des arbitres a bien été accueillie. L'objectif est de moderniser et d'améliorer la transparence du système arbitral en Espagne. La Liga a présenté un rapport détaillé avec une proposition qui prévoit de rendre le choix des arbitres dépendant de l'IA. Cela reposerait sur la désignation automatique d'arbitres pour chaque match. L'IA prendrait en compte une multitude de variables et de statistiques pour proposer des candidats idéaux. En outre, la RFEF demandera officiellement à la Fédération

internationale (FIFA) l'autorisation du système "Football Video Support", afin qu'il puisse être mis en œuvre aussi bien en Ligue Féminine professionnelle que dans les deux premières divisions. Il s'agit d'une alternative au VAR permettant aux entraîneurs de "challenger" une décision arbitrale qu'ils estiment erronée. Ces réformes, qui visent à limiter les polémiques récurrentes au sujet de l'arbitrage en Espagne, seront étudiées dans les prochaines semaines. La prochaine réunion a lieu le 30 avril.

COUPE DES CHAMPIONS CONCACAF

Messi et Miami renversent le LAFC pour rallier les demies

Lionel Messi et l'Inter Miami ont renversé le Los Angeles FC (3-1) en quart de finale retour de la Coupe des champions Concacaf, l'Argentin marquant un doublé face à Hugo Lloris mercredi en Floride. Vainqueur 1-0 au match aller la semaine passée à Los Angeles, le LAFC pensait avoir fait le plus dur avec l'ouverture du score dès la 9e minute par Aaron Long, suite à un corner mal repoussé. Miami avait alors pour mission de marquer trois buts sans en encaisser, la Coupe des champions Concacaf utilisant la règle des buts à l'extérieur en cas d'égalité à l'issue des deux matchs. Un défi relevé notamment grâce à un match énorme de Messi.

PAYS-BAS

Décès de l'ancien entraîneur du Real Madrid et de l'Ajax Leo Beenhakker

L'ancien entraîneur néerlandais du Real Madrid et de l'Ajax Amsterdam Leo Beenhakker, qui fut aussi sélectionneur de l'équipe des Pays-Bas, est mort à l'âge de 82 ans, ont annoncé jeudi ses deux anciens clubs. L'entraîneur néerlandais a dirigé le club espagnol entre 1986 et 1989, puis à nouveau en 1991-1992. En quatre saisons sur le banc des Merengues, il a remporté six trophées dont trois Liga successives entre 1987 et 1989. Avec trois titres de champion des Pays-Bas et trois de champion d'Espagne, il était l'un des entraîneurs néerlandais au palmarès le plus riche. En sélection, le succès ne fut pas le même. Outre les Pays-Bas (1985 puis lors de la Coupe du monde 1990), Beenhakker avait aussi dirigé les sélections d'Arabie saoudite, de Trinité-et-Tobago et de Pologne. Au total, rappelle l'Ajax, il a dirigé trois sélections différentes lors de deux Coupes du monde et un Euro mais n'a jamais remporté un match dans un tournoi majeur.

CRIMINALITÉ ENVIRONNEMENTALE

Corruption verte sur les déchets transfrontaliers

La corruption verte, dans le monde, consiste en détournement de fonds lors de l'exécution de programmes environnementaux, le versement de pots-de-vin à des fonctionnaires dans l'octroi de permis et de licences pour l'exploitation des ressources naturelles.

Elle permet également d'outrepasser ou de contourner les mesures de protection environnementale ou sociale. La corruption a lieu à tous les niveaux. La corruption verte est un crime financier qui cause des dommages environnementaux et compromet les efforts visant à protéger l'environnement, la biodiversité, le développement durable et la santé humaine, par le biais du commerce illégal d'espèces sauvages, de forêts, de produits du bois, de la pêche, de l'exploitation minière et des déchets, à la recherche de profits. Les experts affirment que la criminalité environnementale est la quatrième activité criminelle la plus importante au niveau mondial. Elle est l'une des principales sources de financement de la criminalité organisée. Elle touche notamment la gestion des déchets. Le trafic de déchets représenterait des milliards d'euros en Europe. Selon l'Office européen anti-fraude, on estime que jusqu'à 30 % de l'ensemble des transferts de déchets en Europe pourraient être illi-



cites, ce qui représenterait un bénéfice de 9,5 milliards d'euros par an pour les criminels. Les pays capitalistes développés importent des matières premières des pays sous développés pour les fabriquer et les transformer en voitures, machines et équipements divers, qui leur sont ensuite renvoyés comme déchets pour y être enfouis après leur date de péremption. Ces déchets sont envoyés en Asie, en Afrique ou en Amérique du Sud pour être « recyclés ». Une part importante de ces déchets est expédiée illégalement – grâce à des pots-de-vin – vers des pays pauvres qui ne disposent pas de lois et de pratiques strictes en matière de contrôle et de gestion des déchets, ou qui ne les

appliquent pas. En Tunisie, en 2020, les autorités tunisiennes ont annoncé la découverte d'importantes quantités de déchets italiens introduits clandestinement dans le port de Sfax. Les déchets contenaient des matières dangereuses telles que du plastique, des métaux lourds et des produits chimiques toxiques, causant des dommages environnementaux importants et mettant en danger la santé de la population. Les enquêtes ont révélé l'implication d'entreprises italiennes et locales, ainsi que de groupes du crime organisé. La nouvelle a provoqué un tollé en Tunisie et a tendu les relations entre les deux pays. Plus récemment, les pays de l'Union européenne (UE) ont

une décharge de déchets à leur disposition grâce au régime marocain qui demande à les recevoir sur son territoire. Le Maroc qui est pourtant en difficulté dans la gestion de ses propres déchets, a officiellement demandé à importer des déchets de l'UE. Les écologistes marocains ont vu la corruption dans cette importation de déchets par leur pays, qui a été réalisée en violation des dispositions du droit international ou national de l'environnement. Le trafic de déchets est facilité par l'entente délictueuse et l'association de malfaiteurs, le blanchiment d'argent, la corruption et l'entrave au bon fonctionnement de la justice. Selon les spécialistes, des entreprises européennes ont recours à la délocalisation de leurs déchets pour réduire les coûts, contrairement au principe de droit qui exige que chaque pays gère ses propres déchets. Ils expliquent que, pour contourner la réglementation, les exportateurs de déchets font croire que les déchets seront traités alors qu'ils sont en réalité directement enfouis ou jetés dans des décharges, avec les risques d'atteinte aux écosystèmes et à la santé des populations riveraines. Les organisations asiatiques ont appelé à une interdiction de toutes les importations de déchets, comme l'a fait la Chine, premier importateur mondial de déchets plastiques en 2019, et à l'adoption de lois et de mesures pratiques au niveau international pour interdire les exportations de déchets par les pays de l'OCDE et de l'Union européenne.

RDC

La maladie du charbon tue 50 hippopotames

Une cinquantaine d'hippopotames ont péri dans le parc national des Virunga situé à l'est de la République démocratique du Congo (RDC) à cause de la maladie du charbon, a affirmé mardi le responsable de ce parc. Les hippopotames ont été retrouvés flottant ces derniers jours dans une rivière au sud du lac Edouard, séparant la RDC de l'Ouganda voisin, dans la province du Nord-Kivu, a indiqué le directeur du parc national des Virunga, Emmanuel de Merode, cité par des médias. La bactérie *Bacillus anthracis*, qui survit des dizaines d'années sous forme de spores dans les terres où ont été enterrés par le passé des animaux morts de l'anthrax ou porteurs de la maladie, est transmissible à l'homme et potentiellement mortelle dans ses formes les plus rares. La Direction provinciale de l'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) au Nord-Kivu a recommandé, dans un communiqué, l'application de mesures de précautions à la suite de "l'apparition d'une épizootie dans les zones périphériques du Parc National des Virunga", plus vieille réserve naturelle d'Afrique. "Bien qu'actuellement cette maladie affecte principalement la faune sauvage, elle présente un risque potentiel de transmission à l'homme (zoonose), ainsi qu'aux animaux domestiques", a fait savoir cette institution qui gère les parcs nationaux en RDC s'étendant sur 790 000 ha, le parc des Virunga présente une diversité d'habitats incomparable, allant des marécages et des steppes jusqu'aux neiges éternelles du Rwenzori, à plus de 5 000 m d'altitude, en passant par les plaines de lave et les savanes sur les pentes des volcans. Quelque 20 000 hippopotames fréquentent ses rivières, le gorille de montagne y trouve refuge, et des oiseaux en provenance de Sibérie viennent y passer l'hiver. Le Parc National des Virunga se distingue par sa chaîne de volcans actifs et la richesse de sa diversité d'habitats qui surpasse celle de tout autre Parc africain, avec sa gamme de steppes, savanes et plaines de lave, marécages, basses terres et ceintures forestières afro-montagnardes jusqu'à sa végétation afro-alpine unique et aux champs de glace des monts Rwenzori dont les pics culminent à plus de 5 000 m. Le site inclut les massifs spectaculaires des Rwenzori et des Virunga qui abritent les deux volcans les plus actifs d'Afrique. La grande diversité des habitats a donné lieu à une biodiversité exceptionnelle, notamment des espèces endémiques et des espèces rares et mondialement menacées comme le gorille de montagne. Le Parc National des Virunga offre certains des paysages de montagne les plus spectaculaires d'Afrique. Les monts Rwenzori aux reliefs tourmentés, avec leurs sommets enneigés, leurs falaises et leurs vallées abruptes, et les volcans du massif des Virunga couverts d'une végétation afro-alpine de fougères arborescentes et de lobélies, et leurs pentes couvertes de forêts denses, sont des lieux d'une beauté naturelle exceptionnelle.

INFO... INFO... INFO...

BANQUE DES ÉTATS DE L'AFRIQUE CENTRALE

Faune et flore dans la monnaie

La Banque des États de l'Afrique centrale a émis une nouvelle gamme de pièces en francs CFA, pour faciliter et sécuriser les paiements en espèce, rapporte un communiqué de l'institution. Cette gamme de francs CFA a été mise en circulation le 2 avril, rapporte l'institution dans un communiqué. Une toute nouvelle pièce de 200 francs CFA fait son apparition, en vue d'offrir une "plus grande flexibilité dans les transactions en espèces". Les pièces de 50 et 100 francs CFA ont un nouveau format, pour renforcer la sécurité contre les usages illicites. Les thèmes mis à l'honneur pour illustrer la monnaie sont: La protection de la faune et la flore ; L'éducation ; L'agriculture ; La place des femmes. "Les pièces sont fabriquées à partir de métaux résistants et respectueux de l'environnement, et arborent des gravures spécifiques illustrant l'intégration sous-régionale et l'émergence des États de la CEMAC", note la banque.

CHINE

Shanghai se met au vert

La métropole économique chinoise Shanghai ajoutera 120 nouveaux parcs, 1.000 hectares supplémentaires d'espaces verts et 30.000 mu de forêts cette année, ont déclaré les autorités locales. A la fin de l'année dernière, cette ville de l'est de la Chine comptait 973 parcs, se rapprochant de l'objectif de devenir une "ville aux 1.000 parcs" d'ici à la fin de 2025, selon le Bureau du bien-être et de la gestion de l'apparence municipale de Shanghai. En outre, la municipalité créera 130 km supplémentaires de voies vertes et 400.000 mètres carrés de verdure verticale, ainsi que 20 autres parcs urbains ouverts 24 heures sur 24 et 25 parcs équipés d'installations d'activités adaptées aux enfants, précise le bureau. La construction très attendue du Jardin botanique national de Shanghai, basé sur le Jardin botanique Chenshan de Shanghai, a également connu de nouveaux progrès et est "en bonne voie", a-t-on appris. La Chine compte aujourd'hui deux jardins botaniques natio-

naux, l'un situé à Beijing et l'autre à Guangzhou, capitale de la province du Guangdong. D'après un plan de mise en place d'un système de jardins botaniques nationaux publié précédemment par l'Administration nationale des forêts et des prairies, le pays s'efforcera de porter le nombre de jardins botaniques nationaux à environ dix d'ici 2035. Les espaces verts ont des fonctions et des rôles représentés dans l'amélioration de la santé et du cadre de vie des humains, le maintien de l'équilibre écologique et climatique, la garantie de fonctions esthétiques et la réduction des nuisances sonores et auditives.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les forêts fournissent des habitats aux pollinisateurs et abritent la majeure partie de la biodiversité terrestre de la planète. Or, nous avons besoin tout autant des pollinisateurs que de la biodiversité pour augmenter la production alimentaire et promouvoir un environnement plus durable.

Repéré pour vous

Nos forêts sont une source d'alimentation vitale pour la population mondiale. Que ce soit grâce aux aliments, à l'eau douce, aux abris ou encore à l'énergie qu'elles fournissent, les forêts assurent la subsistance de milliards de personnes en plus de garantir la préservation de la biodiversité.

LA VOIX DU COURAGE : APRÈS SA DÉNONCIATION PUBLIQUE DU SOUTIEN À L'OCCUPATION ISRAËLIENNE

Une ingénieure marocaine limogée par Microsoft

À l'occasion du 50e anniversaire de Microsoft, un événement prestigieux célébré en grande pompe en présence de figures historiques comme Bill Gates, Steve Ballmer et Satya Nadella, une voix s'est élevée contre le silence et la complicité : celle d'Ibtihel Abu Saad, une brillante ingénieure marocaine diplômée de Harvard, qui a choisi de sacrifier sa carrière pour défendre une cause qu'elle estime juste — celle du peuple palestinien. Lors de cette cérémonie qui devait symboliser le passé glorieux et le futur ambitieux du géant technologique, l'intervention d'Ibtihel a marqué les esprits. Alors que Mustafa Suleyman, directeur exécutif du département d'intelligence artificielle chez Microsoft, s'appretait à prendre la parole, la jeune femme s'est levée et a lancé d'une voix ferme « Honte à vous. Vous prétendez œuvrer pour le bien à travers l'intelligence artificielle, mais Microsoft vend des technologies meurtrières à l'armée israélienne. Cinquante mille personnes sont mortes, et votre entreprise soutient ce génocide dans notre région. » Abasourdi, Suleyman a brièvement tenté de répondre, murmurant « Merci pour votre protestation, je vous ai entendue. » Mais Ibtihel a poursuivi « Vous et toute la direction de Microsoft avez les mains couvertes de sang. » Puis elle a jeté une kufiya palestinienne sur la scène, symbole fort de solidarité avec la Palestine, avant d'être escortée hors de l'événement. Ce geste fort n'était pas isolé. Une autre employée, Fania Agrawal, ingénieure américaine d'origine indienne, a également interrompu une autre partie de la cérémonie, protestant contre l'implication technologique de Microsoft dans les crimes de guerre. Les deux femmes ont été



Ph. DR

licenciées dans les jours suivants, Ibtihel ayant été convoquée par visioconférence par le département des ressources humaines, tandis que Fania a été informée par email, selon le collectif "No Azure for Apartheid" engagé contre la vente de services cloud à Israël. Née en 1999 à Rabat, Ibtihel Abu Saad est issue d'un parcours académique remarquable. Diplômée du lycée scientifique Moulay Youssef en 2017, elle obtient une bourse prestigieuse pour étudier à Harvard, où elle se spécialise en intelligence artificielle. Elle avait déjà été sélectionnée à 17 ans pour participer au programme américain TechGirls, dédié aux jeunes talents féminins dans les disciplines scientifiques. Recrutée par Microsoft à la fin de ses études, elle gravit rapidement les échelons au sein de la firme. Mais sa conscience politique, nourrie par son histoire personnelle et par l'actualité sanglante en Palestine, l'a poussée à franchir un cap. La protestation

d'Ibtihel et Fania intervient dans un contexte tendu : un rapport de l'agence Associated Press a révélé en début d'année que les technologies d'IA de Microsoft et de l'entreprise OpenAI ont été utilisées par l'armée israélienne dans la sélection de cibles de bombardements durant les dernières guerres à Gaza et au Liban. Une frappe israélienne en 2023, citée dans ce rapport, a coûté la vie à trois petites filles libanaises et leur grand-mère, victime d'une erreur d'algorithme. Microsoft, interrogée par les médias, a refusé de commenter les licenciements et n'a pas confirmé si d'autres mesures disciplinaires seraient prises contre des employés critiques. Un porte-parole de l'entreprise s'est contenté de déclarer « Nous encourageons la diversité des opinions, tant que cela ne nuit pas au bon déroulement de nos activités. » Le geste d'Ibtihel a rapidement été salué sur les réseaux sociaux, où elle a été érigée en sym-

bole de courage et d'intégrité. De nombreuses publications ont souligné la dichotomie entre son acte de foi morale et l'attitude de Mustafa Suleyman, également issu d'un milieu arabe, accusé de fermer les yeux sur les implications éthiques des activités de son département. La résistance palestinienne, par la voix du mouvement Hamas, a salué dans un communiqué le « courage rare » d'Ibtihel, l'invitant à devenir un exemple pour tous les employés des entreprises collaborant avec l'occupant israélien. « Sa position incarne la pureté de la conscience humaine et la force du principe moral. Elle a osé dire non à l'implication des géants de la technologie dans le massacre de civils innocents à Gaza. » La même déclaration appelle les Nations Unies et les organisations juridiques internationales à documenter cette complicité technologique et à poursuivre les entreprises impliquées pour violations des droits humains. Au-delà de la dimension personnelle de cette affaire, c'est le rôle des entreprises technologiques dans les conflits armés qui est à nouveau mis sur la table. L'ancienne ingénieure en cybersécurité chez OpenAI, Heidi Klhail, a récemment dénoncé la collaboration de Microsoft, Amazon et Google avec l'armée israélienne, affirmant que leurs technologies pourraient les rendre complices de crimes de guerre. L'affaire Ibtihel Abu Saad illustre une fracture profonde dans le secteur technologique : l'éthique professionnelle face aux intérêts économiques. Et elle interroge : combien d'autres ingénieurs, silencieux mais indignés, suivront son exemple ? Combien de voix faudra-t-il encore pour que les géants du numérique rendent des comptes sur l'usage de leurs outils ?

HACKATHON SHESEM2025

L'École d'intelligence artificielle triomphe

L'École supérieure d'intelligence artificielle s'est distinguée en remportant la première place lors de la deuxième édition du Hackathon national SHESEM2025, qui s'est clôturé mardi soir, sous le thème crucial de la sécurité alimentaire. Une centaine d'étudiants issus de 20 établissements d'enseignement supérieur répartis sur 17 wilayas ont pris part à cette compétition technologique de haut niveau. C'est l'équipe « Protez », représentant l'École supérieure d'intelligence artificielle, qui a décroché la première marche du podium grâce à un projet innovant : une application mobile capable de détecter les maladies phytosanitaires et de proposer des solutions adaptées pour protéger les cultures. L'Université d'Oran 1 n'a pas démérité, raflant à la fois la deuxième et la troisième place. L'équipe « Infinity » a été récompensée pour sa solution permettant le comptage et la surveillance en temps réel des récoltes agricoles, tandis que le groupe « Adsi » a proposé un système intelligent de traçabilité et de sécurisation des produits alimentaires, de la ferme jusqu'à l'assiette. Lors de la cérémonie de clôture, le wali d'Oran, Samir Chibani, a salué l'engagement des jeunes participants et rappelé que les thèmes de la sécurité alimentaire, de l'eau et des ressources naturelles « ne sont pas de simples slogans, mais des choix stratégiques définis par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans une vision à long terme orientée vers le développement durable ».

Il a également souligné que de telles initiatives renforcent le rôle de l'université en tant que moteur de l'économie nationale, en encourageant l'innovation, l'entrepreneuriat et l'intégration des jeunes chercheurs dans les problématiques concrètes du pays.

CONNECTED ALGERIA 2025

En parallèle, la capitale a accueilli la conférence Connected Algeria 2025, un événement de grande envergure qui s'est achevé mardi à Alger, avec une série de recommandations stratégiques pour renforcer la souveraineté numérique de l'Algérie à l'horizon 2029. Les participants ont appelé à la création d'un label national dédié aux PME et startups, garantissant leur conformité aux standards de cybersécurité. Ils ont également plaidé pour le lancement d'une plateforme nationale dédiée à l'intelligence artificielle et aux technologies de communication, ainsi que la mise en place de zones d'investissement numérique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé que ces conclusions sont à même de « faire émerger un écosystème technologique national fort, basé sur l'IA, la cybersécurité et les pôles numériques », d'autant plus que le président de la République a donné son feu vert pour entamer les préparatifs du déploiement de la 5G en Algérie. La conférence a été marquée par un hommage au pionnier de l'informatique et d'internet en Algérie, Youcef

Mentalecheta, pour son rôle dans la transformation numérique du pays. À cette occasion, l'opérateur Mobilis a dévoilé un site expérimental dédié à la 5G, promettant des débits jusqu'à six fois supérieurs à ceux de la 4G.

LANCEMENT DE LA PLATEFORME "STUDY IN ALGERIA"

Dans la foulée, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a procédé, mardi à Alger, au lancement officiel de la plateforme numérique « Study in Algeria », destinée aux étudiants étrangers souhaitant poursuivre leurs études en Algérie. Développée dans le cadre du décret présidentiel de février dernier, cette plateforme constitue une étape majeure dans l'internationalisation de l'université algérienne, selon le ministre. Devant quelque 600 étudiants étrangers rassemblés au pôle scientifique et technologique « Chahid Abdelhafid Ihaddaden » à Sidi Abdallah, M. Baddari a affirmé que l'Algérie est devenue une destination académique prometteuse grâce aux réformes engagées depuis 2022. « L'université algérienne est désormais pleinement ouverte au monde, et nous sommes prêts à offrir un enseignement de qualité aux étudiants venus d'ailleurs, conformément aux directives du président de la République », a-t-il souligné.

EVENT TECH

L'Algérie enclenche les préparatifs pour le déploiement de la 5G

L'Algérie amorce un virage technologique décisif. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, M. Sid Ali Zerrouki, a officiellement annoncé, mardi à Alger, le lancement des préparatifs pour l'introduction de la 5G dans le pays. Cette déclaration a été faite lors de la cérémonie de clôture de la conférence « Connected Algeria 2025 », un événement national majeur consacré aux enjeux de la transformation numérique. « Conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, j'annonce officiellement le début des préparatifs pour le déploiement de la 5G en Algérie », a déclaré le ministre. Il a souligné que cette technologie de nouvelle génération représente « un saut qualitatif dans le domaine des télécommunications et des technologies de l'information », ouvrant de larges perspectives de développement pour plusieurs secteurs vitaux. Le ministre a précisé que le processus de déploiement se fera sur la base d'études globales et approfondies, englobant les dimensions techniques, financières et réglementaires, afin d'assurer une mise en œuvre efficace et conforme aux standards internationaux. « Notre objectif est clair : faire de la 5G un levier de performance économique et de compétitivité nationale », a-t-il affirmé. La 5G, technologie avancée par excellence, est appelée à transformer profondément le paysage numérique algérien. Elle permettra de booster les performances dans des domaines comme la santé, l'éducation, l'énergie, les transports et l'industrie, tout en favorisant la création d'emplois pour les jeunes et le développement de services innovants. La conférence « Connected Algeria 2025 » s'est clôturée par une série de recommandations stratégiques. Les participants ont notamment appelé au renforcement des infrastructures numériques, à la mise en place d'un label national pour les startups et PME conforme aux normes de cybersécurité, ainsi qu'à l'adoption d'un cadre législatif spécifique aux nouvelles technologies. Parmi les propositions figurent également la création d'une plateforme nationale dédiée à l'intelligence artificielle (IA), le développement de zones d'investissement numérique et l'extension de la couverture en fibre optique, autant d'initiatives destinées à concrétiser la vision « Algérie numérique 2029 ». En marge de l'événement, l'opérateur Mobilis a dévoilé un site expérimental dédié au réseau 5G, présentant des débits six fois supérieurs à ceux de la 4G actuelle, démonstration à l'appui. La cérémonie a également été marquée par la distinction de Youcef Mentalecheta, pionnier de l'informatique et de l'internet en Algérie, pour son rôle fondateur dans l'essor du numérique national. Avec cette dynamique, l'Algérie affiche clairement son ambition de se positionner comme un acteur technologique majeur dans la région, tout en assurant sa souveraineté numérique et en misant sur l'innovation comme moteur de croissance.

DANS UN AVIS ÉMIS PAR UN GROUPE ONUSIEN CONTRE LES DÉTENTIONS ARBITRAIRES

Appel à la libération « immédiate et inconditionnel » d'un étudiant sahraoui des geôles de l'occupant marocain

Le Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire a émis un avis dans lequel il appelle à la libération "immédiate" et "inconditionnelle" de l'étudiant et militant sahraoui des droits humains, Al-Houcine Al-Bachir Ibrahim, détenue arbitrairement par les autorités coloniales marocaines au Sahara Occidental.



P.H.:DR

Affirmant qu'il est soumis à une "détention arbitraire" dans une prison de l'occupant marocain, le groupe de travail, assure qu'Al-Houcine Al-Bachir Ibrahim « a été emprisonné de façon arbitraire » le Groupe, n'a pas manqué d'exprimer sa « préoccupation quant aux conditions de détention de cet étudiant incarcéré depuis plus de six ans ». Al-Houcine a été arrêté en janvier 2019 suite à son expulsion forcée d'Espagne, où il avait demandé l'asile. A son arrivée au Maroc, il a été placé en détention, soumis à de mauvais traitements, privé d'accès à un avocat et finalement condamné à 12 ans de prison à l'issue d'une procédure entachée de violations au cours de laquelle il a été privé d'un procès équitable. Lors de l'évaluation de la détention d'Al-Houcine au Maroc, le groupe de travail des Nations unies a constaté de graves violations quant "aux procédures réglementaires, notamment l'utilisation d'aveux entachés et des violations de l'interdiction de la torture", déclarant également que "l'arrestation initiale d'Al-Houcine par le Maroc était arbitraire". Dans un communiqué conjoint, le Comité nor-

végien de soutien au Sahara occidental, le Groupe de travail sur les droits de l'homme au Sahara occidental occupé et le Comité des familles des étudiants sahraouis détenus ont soutenu que "l'avis de l'organe des Nations unies renforce l'inquiétude internationale croissante face au ciblage systématique des défenseurs des droits humains sahraouis par le Maroc". "Avec cette décision, le groupe de travail des Nations unies a développé, renforcé et clarifié sa condamnation du Maroc pour les violations nombreuses et répétées du droit international et des droits humains, telles que rapportées par les procédures spéciales des Nations unies", poursuit le communiqué. Se référant aux Groupes de travail des Nations unies chargés de la question des étudiants sahraouis emprisonnés, l'avocate d'Al-Houcine, Tone Sorfon Moe, a réaffirmé que "la dernière décision de l'organe des Nations unies révèle le caractère systématique des représailles visant les jeunes et les défenseurs des droits humains sahraouis", soulignant "la nécessité d'une

intervention urgente pour protéger la prochaine génération de défenseurs des droits humains au Sahara occidental". Dans une déclaration, la famille d'Al-Houcine Al-Bachir Ibrahim a fait part du supplice que subit ce dernier, dénonçant les conditions de détention inhumaines et son isolement dans une prison marocaine, loin de ses proches. Enfin, le groupe de travail onusien s'est joint à l'appel de la famille exhortant le Maroc à libérer "immédiatement" Al-Houcine de prison, tout en appelant l'Espagne à reconnaître son rôle dans l'enchaînement des événements ayant conduit à sa détention illégale. Il a également invité Madrid à prendre toutes les mesures diplomatiques possibles pour soutenir la libération du détenu sahraoui.

L'ASSOCIATION ESPAGNOLE POUR LA PAIX DÉCERNE SON PRIX INTERNATIONAL À LA MILITANTE SAHRAOUIE, SG DE L'UNFS, SHABA SEINI

L'Association espagnole pour la paix et la solidarité des Asturies a décerné le prix international de la paix et de la solidarité à la secrétaire générale de l'Union nationale

des femmes sahraouies (UNFS), Shaba Seini, en reconnaissance aux efforts de l'organisation pour promouvoir la paix et la solidarité avec les femmes du monde entier. Le prix a été remis à l'occasion du 14e congrès du Syndicat des travailleurs des Asturies, lors d'une cérémonie qui a vu la présence du président et des membres du gouvernement asturien, du maire et de membres de plusieurs syndicats internationaux. Mme Shaba a exprimé, dans une déclaration à l'APS, sa gratitude d'être honorée par ce prix en reconnaissance aux efforts de l'UNFS, afin de soutenir l'autonomie des femmes sahraouies et renforcer la solidarité entre l'UNFS et les femmes du monde pour défendre le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Elle a expliqué que "ce prix, le quatrième du genre, est décerné dans le cadre de la solidarité internationale et vise à honorer les femmes militantes qui luttent pour la liberté et l'indépendance". La lauréate a souligné aussi que "les femmes sahraouies poursuivent leur lutte dans les camps de réfugiés, dans les territoires sahraouis occupés et partout où elles se trouvent, malgré les conditions dans lesquelles elles vivent sous l'occupation, qui continue de commettre de graves violations des droits de l'homme" au Sahara occidental occupé par le Maroc depuis 1975. Shaba Seini a dédié ce prix aux prisonniers civils sahraouis dans les prisons de l'occupation marocaine, en signe de solidarité avec les campagnes nationales et internationales exigeant leur libération immédiate. Elle a, par ailleurs, saisi l'occasion pour exprimer "la solidarité de l'Union nationale des femmes sahraouies avec la lutte des femmes palestiniennes face à l'ennemi et contre l'occupation (sioniste) des terres palestiniennes".

R. I.

SUR FOND DE DÉSACCORD SUR LE CONFLIT ARMÉ EN RDC Le Rwanda annonce la fin du programme de l'Ecole belge de Kigali dès septembre 2025

Le ministère rwandais de l'Éducation a sommé l'école belge de Kigali de ne plus appliquer le programme scolaire belge à partir de la rentrée de septembre 2025. Cette décision s'inscrit dans un contexte « de tensions diplomatiques entre le Rwanda et la Belgique » sur fond de désaccord autour du conflit armé en République démocratique du Congo. Dans une lettre datée du 8 avril, selon les médias locaux, adressée à l'école belge de Kigali ainsi qu'au président du comité des parents d'élèves, le ministère exige l'abandon du programme pédagogique belge dès la prochaine rentrée scolaire. Fondée en 1965, l'école belge de Kigali est un des établissements internationaux les plus anciens du pays et l'établissement accueille des élèves de la première maternelle jusqu'à la sixième année secondaire. Sur son site Internet, l'établissement précise suivre les « programmes et directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles » (anciennement Communauté française de Belgique) et délivrer des diplômes belges. Cette décision intervient dans la foulée d'une directive émise le 27 mars dernier, interdisant à toutes les organisations basées au Rwanda « d'entretenir des relations de collaboration avec la Belgique ». Selon toujours la même source, le ministère rwandais de l'Éducation « a proposé une assistance aux élèves pour faciliter la période de transition qui découlera de l'abandon du programme belge ». Le 17 mars dernier, Kigali annonçait officiellement « la rupture de ses relations diplomatiques avec Bruxelles » et le président rwandais Paul Kagame accuse la Belgique « d'adopter une posture néocoloniale face au conflit en RDC », et de mener une campagne internationale visant à sanctionner le Rwanda. Ce n'est pas la première fois que la diplomatie a un impact sur l'enseignement au Rwanda. En 2006, la rupture des relations diplomatiques entre Kigali et Paris avait déjà entraîné la fermeture d'une école française.

R. I.

TCHAD

Retour volontaire de 172 migrants de la Libye

Un total de 172 migrants tchadiens en provenance de la capitale libyenne, Tripoli, ont regagné la capitale tchadienne N'Djamena, a indiqué mercredi le ministère tchadien des Affaires étrangères, dans un communiqué repris par des médias. "Ce retour volontaire est le fruit d'une collaboration entre les gouvernements tchadien et libyen, soutenue par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM)", précise le communiqué. Le directeur général de l'Administration, des Affaires juridiques et des Tchadiens de l'étranger au ministère des Affaires étrangères tchadien, Mbodou Seïd, a rappelé pour sa part, que la collaboration entre son pays et l'OIM, date de 2023 et ce poursuit jusqu'à aujourd'hui, faisant savoir que plus de 4000 Tchadiens sont retournés au pays grâce à la mise en place de ce dispositif. "Cela illustre la détermination des services de l'Etat, en particulier du ministère des Affaires étrangères, à assurer la protection de nos compatriotes. Cette initiative se déroule en collaboration avec les partenaires internationaux, dont l'OIM, qui met en œuvre un programme d'assistance pour la réinsertion socio-économique de ces migrants ayant choisi librement de regagner la mère patrie", a-t-il souligné.

L'APPEL DU PRÉSIDENT SUD-AFRICAIN LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

« Ils faut renforcer le système commercial multilatéral face aux décisions unilatérales »

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a appelé jeudi la communauté internationale à renforcer le système commercial multilatéral menacé par des mesures unilatérales et protectionnistes promue par la politique des Etats Unis. Le président de l'Afrique du Sud, Ramaphosa a déclaré lors d'un discours virtuel commémorant le 30e anniversaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), que « le 30e anniversaire de la création de l'OMC se déroule dans un contexte difficile et incertain », ajoutant que « nous constatons que certaines économies avancées mettent en œuvre des mesures unilatérales et protectionnistes qui se situent en dehors du cadre multilatéral convenu » a-t-il souligné. Il incombe à tous les pays de veiller au renforcement du système commercial multilatéral, a déclaré M. Ramaphosa. « L'OMC est appelée à affirmer son rôle pour garantir que le commerce mondial profi-

te à tous ». Selon le président, au cours des 30 dernières années, l'OMC a travaillé dur pour garantir des conditions de concurrence équitables dans le commerce mondial, libres, prévisibles et régies par un système fondé sur des règles. Les pays en développement qui représentent la majorité des membres de l'OMC restent enfermés dans le bas de la chaîne de valeur mondiale et cela doit changer, a déclaré Ramaphosa. « La réforme de l'OMC doit être centrée sur le développement. Le consensus au sein de l'organisation doit rester primordial. En tant qu'Afrique du Sud, nous soutenons à l'OMC un joyeux anniversaire. En travaillant ensemble, au sein de la communauté internationale, poursuivons nos efforts pour bâtir un système commercial mondial inclusif, équitable et véritablement au service de toutes les nations », a-t-il déclaré.

R. I.

CONSIDÉRÉ COMME LE PLUS GRAND MARCHÉ DU GOLFE

Tesla annonce l'ouverture de trois concessions en Arabie saoudite

L'entreprise d'Elon Musk détient officiellement trois concessions en Arabie saoudite, dans les villes de Riyadh, Djeddah et Dammam. Le royaume saoudien vise 30% de voitures électriques d'ici 2030.



Elles ne représentaient que 1% des ventes en 2024. Hier, Tesla a officiellement ouvert trois concessions en Arabie saoudite, marquant son entrée dans le plus grand marché du Golfe. Après un événement de lancement à Riyadh jeudi, des pop-up stores ont été inaugurés à Riyadh, Djeddah et Dammam, comme annoncé sur le site de Tesla, qui mentionne « explorez notre gamme mondiale et découvrez un monde alimenté par l'énergie solaire et les véhicules électriques », a déclaré l'entreprise, mettant en avant

le Cybercab et le robot humanoïde Optimus.

TESLA DEVRA FAIRE FACE AUX FORTES TEMPÉRATURES DU GOLFE

Naseem Akbarzada, directeur de Tesla pour l'Arabie saoudite, a salué le début d'une « présence à long terme », précisant que des stations de recharge ouvriraient dès ce 11 avril dans ces trois villes. Cette

implantation intervient dans un contexte où les véhicules électriques (VE) ne représentent que 1 % des ventes automobiles dans le royaume en 2024, selon PwC. L'Arabie saoudite, géant pétrolier, mise sur sa Vision 2030 pour diversifier son économie, visant 30 % de VE à Riyadh d'ici 2030. Cependant, le pays ne compte que 101 stations de recharge, contre 261 aux Émirats arabes

unis, et les longues autoroutes désertiques, comme celle reliant Riyadh à La Mecque (900 km), restent dépourvues de chargeurs. Tesla prévoit d'installer ses premières stations dans les trois villes, mais les défis climatiques – avec des températures dépassant 50 °C – pourraient compliquer l'adoption des VE. Tesla fait face à une concurrence locale, avec la marque chinoise BYD déjà implantée et l'américain Lucid Motors, soutenu par le fonds souverain saoudien (PIF), qui possède une usine à Djeddah depuis 2023. Ce lancement coïncide avec une visite attendue de Donald Trump dans le Golfe, renforçant les liens entre Riyadh et Washington. Malgré une chute de 13 % des ventes mondiales au premier trimestre 2025, Tesla mise sur un marché saoudien en croissance, où 40 % des consommateurs envisagent d'avoir un VE d'ici trois ans, selon PwC.

R. I.

R. I.

GRANDE-BRETAGNE

Des militants versent du colorant rouge devant l'ambassade des États-Unis à Londres

Cinq activistes britanniques de Greenpeace ont été arrêtés, le 10 avril, après avoir déversé du colorant rouge dans l'étang qui borde l'ambassade des États-Unis à Londres, en signe de protestation contre les ventes d'armes américaines à l'occupant israélien, qui mène depuis plus de 15 mois une guerre génocidaire contre les palestiniens de Gaza. L'organisation Greenpeace a déclaré, dans un communiqué publié jeudi, que douze activistes qui se sont fait passer pour des livreurs à vélo avec des remorques avaient réussi à déverser 300 litres de colorant rouge sang dans l'étang qui borde le bâtiment ultra-sécurisé de l'ambassade américaine. Sur les conteneurs, ils ont écrit : « Arrêtez d'armer Israël ». « Le colorant rouge symbolise les morts et les dévastations que subit Gaza, conséquences directes des ventes continues d'armes, de munitions et de matériel militaire par les États-Unis à Israël », affirme un communiqué publié sur le site web de l'organisation.

R. I.

R. I.

SUR LES VOITURES ÉLECTRIQUES CHINOISES

Des négociations entre la Chine et l'UE pour l'annulation des droits de douane

L'Union européenne et la Chine ont entamé des pourparlers pour fixer des prix minimums pour les voitures électriques fabriquées en Chine au lieu des taxes imposées par l'UE en 2024. Cette décision a été prise dans le contexte des droits de douane imposés par le président américain Donald Trump. L'Union européenne et la Chine se sont accordées à entamer de nouvelles discussions pour remplacer les droits de douane européens par l'imposition de prix minimums sur les voitures électriques fabriquées en Chine, dans le contexte des tarifs douaniers annoncés par le président américain Donald Trump, rapporte Handelsblatt jeudi, citant un porte-parole de la Commission européenne. Ce dernier a souligné que le commissaire européen au commerce, Maros Sefcovic, a eu des entretiens durant deux jours, avec le ministre chinois du Commerce, Wang Wentao, fin mars dernier, au cours desquels les parties ont convenus « de discuter des prix minimums. » Ces négociations ont eu lieu, d'une part, dans le contexte des tensions commerciales entre l'UE et la Chine et, d'autre part,

dans le contexte de la guerre tarifaire entre Pékin et Washington. L'année dernière, la Chine a imposé des droits de rétorsion sur le cognac français, ce qui a porté préjudice aux ventes de grandes marques telles que Hennessy, Rémy Cointreau et Pernod Ricard sur le deuxième marché économique mondial. En octobre 2024, l'UE a imposé des droits de douane supplémen-

taires sur les voitures électriques chinoises, qui pourraient atteindre 45,3 % en plus des droits d'importation standard de 10 %. Les droits spécifiques sont de 17 % pour les voitures BYD, 18,8 % pour Geely et 35,3 % pour SAIC. Les constructeurs automobiles chinois ont saisi la Cour de justice de l'Union européenne en janvier au sujet de ces droits.

R. I.

MALAISIE

Hausse de l'indice de production industrielle de 1,5% sur un an

L'indice de production industrielle (IPI) de la Malaisie a augmenté de 1,5% sur un an, grâce à une croissance du secteur manufacturier, selon des données officielles rendues public, hier. Le Département des statistiques de Malaisie (DOSM) a déclaré dans un communiqué que le secteur manufacturier a augmenté de 4,8 % en glissement annuel au cours du mois. Toutefois, la production des secteurs minier et électrique a diminué respectivement de 8,9 % et de 2,8 %. Au cours des deux premiers mois de cette année, l'IPI a augmenté de 1,8 % sur un an. Les indices du secteur manufacturier ont augmenté de 4,2 pour cent sur la période. Dans le même temps, les secteurs minier et électrique ont enregistré des baisses respectives de 5,9 % et de 1,5 %.

R. I.

EN RAISON DES POLITIQUES COMMERCIALES AMÉRICAINES

Les Japonais s'attendent à une hausse record des prix des produits de première nécessité

Les Japonais prévoient que les prix augmenteront en moyenne de 12,2 % un an plus tard, en raison des craintes généralisées d'inflation, selon une enquête de la Banque du Japon (BOJ) publiée hier. Cette croissance marque le niveau le plus élevé depuis le début des données comparables en septembre 2006. La Banque du Japon (BOJ) mène une enquête nationale tous les trois mois auprès des résidents japonais âgés de 20 ans et plus. Lors de la dernière campagne, menée sur environ un mois jusqu'au 4 avril, plus de 2 000 personnes ont répondu. Selon les résultats, 86,7 % des participants estiment que les prix seront plus élevés dans un an, soit une augmentation d'un point par rapport à l'enquête précédente. L'augmentation moyenne des prix attendue, désormais de 12,2 %, dépasse les 11,5 % enregistrés la dernière fois. La forte hausse des anticipations d'inflation a été provoquée par la hausse continue des prix des produits de première nécessité, comme la nourriture. Dans le même temps, face à l'incertitude croissante qui pèse sur l'économie mondiale, en partie due aux politiques commerciales américaines, les observateurs du marché surveillent de près la manière dont la BOJ réagira aux perspectives d'inflation future.

R. I.

PANAMA

Washington appelée à corriger une déclaration omettant la mention de « souveraineté » du pays sur le canal

Le Panama a demandé à l'ambassade des États-Unis de corriger et de rééditer un communiqué conjoint dans lequel le secrétaire américain à la Défense Pete Hegseth a omis une phrase reconnaissant la souveraineté panaméenne sur le canal de Panama. La version anglaise d'un communiqué publié mardi soir lors de la visite du secrétaire Hegseth au Panama omettait le point suivant : « Le secrétaire Hegseth a reconnu le leadership et la souveraineté inaliénable du Panama sur le canal de Panama et ses zones adjacentes », selon une note officielle du ministère panaméen des Affaires étrangères datée de mercredi. « La phrase susmentionnée, qui n'apparaît pas dans la version anglaise, est essentielle pour transmettre avec précision l'intention et le contenu du communiqué et assurer la cohérence entre les deux versions », a déclaré le ministère. Le ministère a exigé que « la version anglaise soit mise à jour pour inclure une traduction équivalente de cette phrase, afin de maintenir la transparence et la fidélité dans la communication du message aux deux publics. »

R. I.

14^E ÉDITION DU FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL DE LA MUSIQUE SYMPHONIQUE

Le Venezuela invité d'honneur

La 14^e édition du Festival culturel international de la musique symphonique se tiendra du 17 au 23 avril à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïh avec la participation de 17 pays, dont le Venezuela en tant qu'invité d'honneur, a indiqué, mardi, le commissaire du Festival, Abdelkader Bouazara.

Dans une conférence à l'Opéra d'Alger, M. Bouazara a souligné que cette 14^e édition, organisée sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, verra la participation de 17 pays de différents continents, à leur tête le Venezuela en tant qu'invité d'honneur, ajoutant que ce pays ami "participera avec un orchestre composé de 50 musiciens qui présentera un concert symphonique conjoint avec l'orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger". Ce festival verra également la participation de près de 300 musiciens qui animeront des soirées exceptionnelles à l'Opéra d'Alger, au théâtre régional d'Oran et à la maison de culture et des arts de Koléa, a-t-il ajouté. Le



conseiller, chargé d'affaires à l'ambassade du Venezuela à Alger, Gabriel Torrealba a affirmé que le Venezuela "est honoré d'avoir été choisi invité d'honneur de cette 14^e édition du Festival culturel international de la musique symphonique", ajoutant que l'orchestre symphonique de son pays "contribuera au succès de cette

manifestation organisée en Algérie, à travers le renforcement de la coopération et de l'échange entre artistes et musiciens des deux pays". Un programme de formation organisé en ateliers profitera à l'occasion aux étudiants des instituts régionaux de musique au siège de l'Opéra, selon les organisateurs.

SALON DU LIVRE AMAZIGH DE OUACIFS (TIZI-OUZOU)

La 4^e édition du tiendra du 30 avril au 3 mai

La quatrième édition du Salon national du livre amazigh de Ouacifs, sud de Tizi-Ouzou, se tiendra du 30 avril courant au 3 mai prochain, a-t-on appris mercredi des organisateurs de cette manifestation culturelle et livresque. Une trentaine (30) de maisons d'édition, le Haut-Commissariat à l'amazighité (HCA), le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET), 150 auteurs en tamazight, arabe et français, ainsi que deux associations, Isabelle Eberhardt et Numidia, prendront part à cette manifestation qui sera abritée par la Maison de jeunes des Frères martyrs Houacine Mohand Amokrane et Boukhalifa, de la ville des Ouacifs. Cette 4^e édition sera marquée, comme les précédentes, par l'organisation d'une série de conférences et tables rondes autour de la culture, de l'histoire et du patrimoine, animées, notamment, par les écrivaines Amel El Mehdi et Melha Benbrahème. Diverses activités culturelles, artistiques et interactives sont également au programme de ce Salon. Une dictée en tamazight pour les dix (10) meilleurs élèves en tamazight de la région des Ouacifs et des soirées poétiques avec la poëtesse et actrice Hadjira Oubachir, et le poète Akli Ait Bousad, ainsi qu'une déclamation de poèmes de Taoues Amrouche par la poëtesse Nacéra Benyoucef, égayeront aussi la manifestation. Un hommage sera, également, rendu à l'occasion de cette nouvelle édition à trois écrivains récemment disparus, Ahmed Nekkar, Abderrahma-

ne Yefsah et Youcef Merahi, ainsi qu'à l'enfant de la région, la légende du football national, Djamel Menad, disparu récemment lui aussi et Si El Hocine Sehnouni, écrivain originaire de la région. Le Salon sera aussi une opportunité pour la projection en avant-première d'un film documentaire du réalisateur Arab Yazid qui retrace le parcours du pionnier du mouvement national pour l'indépendance de l'Algérie, Amar Imache. "L'esprit et l'objectif du salon demeurent les mêmes, donner

de la visibilité à l'écriture et à la production livresque et culturelle, en général, en tamazight, qui malgré les efforts consentis par les auteurs et le répondant enregistré, reste en quête de lecteurs et davantage d'intérêt", a souligné à l'APS le commissaire de la manifestation, Salem Ait Ali Belkacem. Pour ce dernier, ce rendez-vous "est un carrefour de rencontres entre auteurs, éditeurs, lecteurs et tous les intervenants dans ce créneau et il vise à permettre de créer une synergie entre ces différents

acteurs à même de porter encore plus haut le travail qui contribue à la préservation et au développement de notre culture et notre identité". Organisée par l'association Lhadj L'Mokhtar N'Ath Said en collaboration avec le comité de village Timaghrass avec la participation de plusieurs organismes locaux, la 4^e édition du Salon national du livre amazigh de Ouacifs est dédiée à Abdellah Hamane, moudjahid, homme de culture et écrivain en tamazight disparu en 2018.

HOLLYWOOD

Un nouvel Oscar va honorer les cascadeurs

Une nouvelle catégorie va être créée aux Oscars pour récompenser les cascadeurs, a annoncé jeudi l'Académie remettant ces prestigieux prix. La nouvelle statuette récompensera la "conception de cascades", a expliqué l'institution dans un communiqué. Elle sera remise pour la première fois en 2028, lors de la 100^e cérémonie des Oscars. Les hommes et femmes chargés de doubler les acteurs lors des scènes à risques réclamaient depuis des années la création d'un prix. Ils arguaient que leur contribution au septième art n'est pas moins importante sur un film que celle des ingénieurs du son, des maquilleurs ou des créateurs d'effets spéciaux, déjà honorés par les Oscars. "Depuis les premiers jours du cinéma, la conception de cascades fait partie intégrante de la réalisation des films", ont déclaré Bill Kramer, le directeur général de l'Académie, et Janet Yang, sa présidente. "Nous sommes fiers d'honorer le travail innovant de ces artistes techniques et créatifs, et nous les félicitons pour leur engagement et leur dévouement en vue de cette occasion mémorable." Les règles exactes pour concourir seront annoncées ultérieurement, mais les premiers films éligibles à ce nouvel Oscar seront ceux qui sortent en 2027. Le

rôle de l'ombre des cascadeurs a récemment fait l'objet d'un film avec Ryan Gosling, "The Fall Guy", sorti l'an dernier. L'acteur canadien y incarnait un casse-cou en plein doute après une vilaine blessure, qui se décide à poursuivre son métier à risques pour tenter de recoller les morceaux avec son ex, une réalisatrice aux commandes de son premier blockbuster. "Vous pouvez décrocher un Oscar du meilleur scénario en passant un an à écrire dans une cabane", avait rappelé Drew Pearce, le scénariste du film, lors de la première en mai à Los Angeles. "Alors qu'un cascadeur risque sa vie tous les jours sur un plateau, et ce n'est pas une métaphore." Les cascadeurs étaient déjà récompensés lors de certaines cérémonies prestigieuses mais moins célèbres que les Oscars, comme les SAG Awards, décernés par le syndicat des acteurs américains. La création d'un Oscar pour les cascadeurs suit celle d'une nouvelle catégorie récompensant les directeurs de casting, annoncée l'an dernier et dont la première statuette sera remise lors de la cérémonie 2026. Auparavant, les Oscars n'avaient pas étendu leurs récompenses depuis 2001 et la création du prix du meilleur film d'animation.

JOURNÉES INTERNATIONALES DE LA MAGIE ET DE LA PRESTIDIGITATION À SÉTIF Ouverture de la 3^e édition demain

La maison de la culture Houari-Boumediène de Sétif abritera, à partir de dimanche prochain, les 3^{èmes} Journées internationales de la magie et de la prestidigitation auxquelles participeront des artistes de sept (7) pays, a-t-on appris jeudi des organisateurs. "Dans le cadre de l'animation de la scène culturelle et artistique, le public sétifien profitera durant trois jours (13-15 avril) de spectacles de magie animés par des prestidigitateurs et des illusionnistes venus de Russie, de Suisse, de Belgique, du Chili, d'Égypte, de Tunisie et de France", a indiqué à l'APS, le commissaire de cette manifestation, Mounir Boukherissa. Il a ajouté que ces journées, organisées par la Ligue Arts et Culture en partenariat avec l'Office de la culture et du tourisme et en coordination avec l'Assemblée populaire communale (APC), sont placées sous le patronage du ministre de la Culture et des Arts. Un atelier de formation consacré à cette discipline artistique sera organisé en marge de ces journées, au profit des jeunes amateurs de magie et de prestidigitation, selon M. Boukherissa, qui a souligné que les élèves des 3 paliers de l'enseignement, les enfants atteints d'un cancer, les orphelins et les jeunes scouts musulmans algériens (SMA) sont invités à assister aux spectacles programmés.

FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA POÉSIE ARABE CLASSIQUE Plus de 40 poètes et poétesse attendus à Biskra

Plus de 40 poètes et poétesse de pays arabes et autres sont attendus au festival culturel international de la poésie arabe classique qu'accueillera Biskra du 13 au 17 avril courant, a indiqué jeudi le commissaire du festival. Animant une conférence de presse dans un hôtel de la capitale des Ziban, M. Ahmed Delbani a précisé que cette manifestation placée sous le thème "la poésie arabe sur les terres de la liberté" a fait part de l'invitation de plus de 40 poètes et poétesse et de 15 conférenciers de Tunisie, du Liban, d'Égypte, de Palestine, de Syrie, de France et d'Italie qui animeront des récitals poétiques et des conférences durant les cinq jours du festival. Le festival, a-t-il ajouté, abordera les quatre axes de "la poésie en tant que position et résistance", "la dimension libératrice dans la poésie arabe (l'Algérie comme exemple)", "la poésie arabe et la critique" et "la poésie arabe, la traduction et l'ouverture sur l'autre". La cérémonie d'ouverture aura lieu au théâtre régional feu moudjahid Chebah El Mekki, tandis que les autres activités seront réparties entre ce théâtre, la salle de cinéma Atlas et la salle de conférences d'un des hôtels de la ville, selon la même source. Cet événement culturel appelé à insuffler une nouvelle dynamique au secteur de la culture dans la région permettra aux invités de découvrir les monuments historiques et touristiques de la capitale des Ziban ainsi que les œuvres des artistes plasticiens de la wilaya qui seront exposées à l'occasion, a souligné M. Delbani.

Recette du jour



Sfriya

Ingrédients (pour 6 à 8 personnes):

- Pour les croquettes :
 - 1 à 1 et 1/2 baguette pain rassi
 - 2 oeufs
 - 1 verre de lait tiède
 - 1 c. à café de levure chimique
 - 1/2 oignon
 - 100 gr de fromage râpé
 - 1/2 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre noir
 - 1 pincée de cannelle
- Pour la sauce :
 - 4 cuisses de poulet
 - 1 c. à soupe de smen beurre clarifié ou 3 cuillères à soupe d'huile
 - 1 oignon
 - 1 c. à café de sel
 - 1/2 c. à café de poivre

1 bâtonnet de cannelle évitez la cannelle en poudre qui noircit la sauce
1 poignée de pois chiches trempés la veille ou en bocal 1 litre d'eau ajouter au besoin 1/2 litre de plus
INSTRUCTIONS

Coupez le pain rassi en petits morceaux et versez dessus le lait.
Laissez le pain absorber et malaxez avec vos doigts pour qu'il n'y ait pas de morceaux. Ajoutez les épices, l'oignon, le fromage, la levure et l'oeuf (si la pate ne se ramasse pas ajouter le second jaune d'oeuf, donc on n'ajoute pas tout à la fois).
Mélangez bien avec vos doigts, laissez reposer une

demi heure au réfrigérateur pour avoir de belles boules qui se tiennent par la suite. Pendant ce temps, préparez votre sauce. Lavez les morceaux de poulet.
Faites revenir l'oignon, et les morceaux de poulet dans le smen, sur feu doux, jusqu'à ce qu'il ait une belle couleur, ce qui donnera du goût et un peu d'onctuosité à la sauce. Une fois que l'oignon a bien fondu, ajoutez les pois chiches trempés la veille, la cannelle, le sel et le poivre noir ainsi que l'eau puis laissez mijoter à couvert jusqu'à ce que le poulet soit bien cuit et que la sauce soit réduite.
Si vous utilisez les pois chiches précuites ou en boîte ajoutez les 10 minutes avant la fin.

Sortez votre préparation du réfrigérateur et commencez à former des boulettes de taille moyenne, plus grosses que des boulettes de viande hachée par exemple.
Si votre mélange colle sur les doigts, mouillez légèrement la paume de vos mains et formez vos boulettes ou petites galettes.
Faites les frire dans un bain d'huile bien chaud pour leur donner une belle couleur dorée. Réservez.
Au moment de servir, présentez vos boulettes tout autour de votre plat, placez au centre les morceaux de poulet avec les pois chiches et arrosez de quelques louches de sauce. Parsemez de persil et dégustez.

Gâteau du Jour

Gâteau d'anniversaire



INGRÉDIENTS

- 230 g de lait
- 500 g de crème liquide
- 4 jaunes d'œufs, 3 œufs
- 160 g de chocolat noir
- 250 g de chocolat au lait
- 400 g de mascarpone
- 130 g de farine
- 20 g de cacao en poudre sans sucre
- 5 g de levure chimique, sel
- 130 g de sucre, 45 g d'huile

Étapes

1-Commencer la pâtisserie au moins un jour avant la fête avec le crémeux chocolat. faire chauffer doucement 160 g de lait et 160 g de crème jusqu'à l'apparition de bulles. dans un saladier à part, mélanger les 4 jaunes avec 20g de sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse. verser la moitié du mélange lait-crème dans le saladier et fouetter jusqu'à ce que la préparation soit homogène. verser l'ensemble du saladier dans la casserole et cuire doucement en mélangeant à la spatule jusqu'à ce que la préparation soit très légèrement épaissie. verser la crème chaude sur le chocolat noir coupé en morceaux et mélanger jusqu'à ce que le chocolat soit fondu et incorporé à la crème. mettre du film alimentaire dans le fond des cercles à pâtisserie pour empêcher la crème de s'enfuir. mettre les cercles filmés sur une plaque (plus facile pour la mise au congélateur sans pépin). puis, répartir la crème dans les cercles. laisser reposer au congélateur pendant une nuit au moins.
Étape 2/5
2-Continuer avec la ganache montée au chocolat au lait car elle mérite elle aussi une bonne nuit de repos avant d'être dégustée. faire chauffer 340 g de crème

liquide jusqu'à ébullition. verser 1/3 de la crème sur le chocolat au lait et mélanger. verser la moitié de la crème et mélanger encore. puis verser la crème restante et mélanger jusqu'à ce que la ganache soit parfaitement lisse. déposer du film alimentaire sur la préparation, en faisant attention à ce qu'il n'y ait pas d'air entre la ganache et le film pour éviter une croûte. laisser reposer au frigo toute une nuit.
3-Pour le biscuit, il est possible de le préparer la veille et de le conserver dans une boîte hermétique ou de le faire le jour-j. dans tous les cas: préchauffer le four à 150°C. Tamisez les poudres : la farine, la levure et le cacao en poudre. Ajoutez-y ensuite 80 g de sucre et le sel. Séparez le blanc des jaunes de vos 3 œufs. Montez les blancs en neige en ajoutant progressivement les 30 g de sucre. Attention vos blancs doivent être encore un peu mousseux, s'ils sont trop fermes vous risquez de les casser en les mélangeant. Mélangez les jaunes avec l'huile et le lait. Ajoutez cette préparation liquide à la préparation sèche (farine, etc) et mélangez à l'aide d'une maryse. Ajoutez ensuite les blancs montés et mélangez-les délicatement sans les écraser, toujours avec une maryse. Arrêtez dès que le mélange est bien homogène. Versez la pâte dans votre cercle ou votre moule de 18 cm et enfournez pour 1 heure à 150°C. Ne graissez surtout pas votre cercle, c'est très important ! Votre chiffon cake doit accrocher sur les bords de votre moule pour ne pas retomber après la cuisson. Pour ne pas déborder, votre cercle doit faire minimum 6 cm de hauteur. Laissez le chiffon cake

refroidir, avant de le démouler en passant un petit couteau ou une spatule le long du cercle.
4- fouetter à pleine vitesse la ganache au chocolat au lait (celle qui est dans le frigo) jusqu'à ce qu'elle s'éclaircisse. ajouter le mascarpone et continuer de fouetter activement jusqu'à ce que le mélange soit homogène et qu'il se tienne
5- montage : couper le biscuit cacao en 3 couches. disposer un premier étage de biscuit sur le plat de présentation. garnir d'un peu de ganache monté, ajouter un disque de crème au chocolat noir congelé. et ajouter encore un peu de crème. une fois que l'étage est complet et bien lisse, ajouter un nouveau disque de biscuit et ainsi de suite. pour la dernière couche de biscuit, mettre le côté le plus joli vers le haut, car cette partie sera visible. ajouter la ganache restante sur les côtés pour faire de beaux joints entre les couches du gâteau. décorer selon vos envies, sans oublier les bougies !

Conseil du jour



Tremper ses pieds dans du vinaigre de cidre pendant 30 minutes aide à :
• Soigner la peau sèche
• Soigner les talons crevassés
• Soulager les muscles du pied
• Se débarrasser des mauvaises odeurs
• Faire disparaître les champignons et les verrues

Le saviez-vous ?



La **respiration profonde** est l'un des outils d'**auto-guérison** les plus puissants du corps. Cela fait baisser la pression sanguine, réduit la fréquence cardiaque, diminue les hormones de stress, oxygène le sang, exerce les poumons, augmente l'énergie physique et mentale et améliore l'immunité.

Bon à savoir !

COMMENT ADOUCIR UN PLAT TROP ÉPICÉ ?

Vous avez eu la main un peu lourde sur les épices ? Épluchez une pomme de terre, coupez-la en deux et ajoutez-la dans votre sauce ou plat mijoté : elle va absorber le surplus d'épices. Pensez à la retirer avant la dégustation...

Astuce du jour:

COMMENT ÉVITER QUE LES POMMES DE TERRE NE GERMENT? conservez-les dans un endroit frais et sec, à l'abri de la lumière. Puis l'astuce de grand-mère pour retarder la germination et faire en sorte que vos pommes de terre restent fermes : placez une pomme à l'intérieur du sac à patates.

CITATION DU JOUR

« La beauté commence au moment où vous décidez d'être vous-même. »

Le Courrier

Quotidien national d'information
Édité par l'Eurl Millénum Presse

Siège social :
Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30
Compte bancaire :
BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :
Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :
Tél. / Fax. : 023 70 94 27
Rédaction :
Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31
Fax. : 023 70 94 26
Composition :
PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER
A : l'Entreprise Nationale de communication,
d'Édition et de Publicité »
Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO
Nos bureaux régionaux
Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél./Fax. : 026 20 20 66
Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél./ Fax. : 041 39 45 73
Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble
Kheerrouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles :
lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE - ALGER
SAMEDI 12 AVRIL 2025 - PRIX : ROMA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 100 M - DOTATION : 400 000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Vers un duel Initial-Belquis de Tinhi

C'est un lot de 14 coursiers assez très mal lotis par leurs gains qui s'aligneront sous les ordres du starter ce samedi à l'hippodrome du Caroubier dont le prix Roma qui servira de support au pari tiercé, quarté et quinté et qui se déroulera encore sur une très courte distance de 1100m, cette distance qui donne toujours une grosse arrivée sachant que tout cheval possède en théorie et naturellement 1200m dans le ventre où il faudra encore une fois s'élancer sur le pied car nous savons tous que les mauvais départs sont toujours synonymes de débâcle même pour les courses chevronnées et deuxièmement, tous les chevaux engagés ne possèdent aucun gain zéro dinars dans leurs comptes. ceci se rajoute à la difficulté de pouvoir dégager une ossature qui puisse servir de base afin d'établir des combinaisons fidèles. Pour ma part, je vous conseille de se pencher vers les grandes maisons présentes dans cette épreuve et plus encore de choisir les meilleurs professionnels des courses entre entraîneurs et jockeys. Pour rappel, cette course est réservée aux chevaux ne s'étant pas classés parmi les cinq premiers depuis le premier octobre 2024. Jour large.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- 1. ITHARA.** Course d'entrée pour cette jeune coursière.
- 2. HERZ.** Toutes ses sorties ne placent pas à sa faveur, sa tâche sera encore difficile.
- 3. INITIAL.** Cette jeune femelle de 4 ans, à mon avis, elle ne fera pas le déplacement de Tiaret pour rien, jouera les premiers rôles dans cette épreuve.
- 4. HADBANE D'HEM.** Manque visible de métier.

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	CDS	ENTRAÎNEURS
R. CHIKHOUNE	1	ITHARA	B. BENDJEKIDEL	55	4	N. TIAR
S. AOUINA	2	HERZ	T. ALI OUAR	55	11	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	3	INITIAL	S. BENYETTOU	55	9	H. FATMI
MZ. METIDJI	4	HADBANE D'HEM	K. BAGHDAD	55	14	A. CHELLAL
M. DJELLOULI	5	ILEANA (0)	R. BELMORSLI	54	6	H. DJELLOULI
S. MESSOUS	6	MOUHDJA	AM. BENDJEKIDEL	54	10	PROPRIÉTAIRE
T. GHENAM	7	BELQUIS DE TINHI	AB. ATTALLAH	54	7	MED. HAMIDI
N. MEZIANI	8	MAMITCHA (0)	MED. GHENAM	54	12	S. MEZIANI
L. BOUDJEMAA	9	FOUNOUN	S. BENDJEKIDEL	53	8	N. TIAR
LE PETIT HARAS	10	DJAWIDA	C. BOUSSAA	53	3	H. AGUENOU
ABD. GHABEM	11	MOURTADJEL	A. YAHIAOUI	53	2	AB. GASMI
R. DEHIMI	12	IRTIDJAL	R. BENAOUA	53	1	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	13	ICARDI	MD. ASLI	53	5	H. DJELLOULI
K. BENHAMOUDA	14	ROFIAL	D. BOUBAKRI	53	13	B. AMRAOUI

5. ILEANA. Cette protégée de la maison Djellouli confiée à un efficace jockey R. Belmorsli a les moyens techniques de la faire positionner parmi les cinq premiers.

6. MOUHDJA. Méfiance, cette femelle alezan ne s'est pas bien comporté lors de sa dernière sortie sur 1300m au caroubier, elle peut venir créer un exploit.

7. BELQUIS DE TINHI. Vu le lot présent, cette jeune coursière, aisément une place lui est réservée parmi les favoris de l'épreuve du jour.

8. MAMITCHA. Barrée en théorie.

9. FOUNOUN. C'est un mâle qui a déjà confronté des coursiers plus robustes que celui du jour, aisément une place lui est réservée sur le podium.

10. DJAWIDA. Au-dessous du lot.

11. MOURTADJEL. C'est un galopeur à d'énormes moyens physiques et techniques, il fera partie parmi les premiers de ce pari

12. IRTIDJAL. Très longtemps absent.

13. ICARDI. Absent depuis le meeting d'été 2024, ce jeune cheval a les qualités d'un grand galopeur. Méfiance.

14. ROFIAL. Elle est l'outsider de charme.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. INITIAL - 7. BELQUIS DE TINHI - 9. FOUNOUN - 11. MOURTADJEL - 5. ILEANA

LES CHANCES

6. MOUHDJA - 14. ROFIAL

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
11										
12										

HORIZONTALEMENT

1 - Qui croît dans les décombres - 2 - Plantation - Élevé phonétiquement - 3 - À payer - Argile - Un étranger - 4 - Bouts de bois - Gaz rare - 5 - Place - Projectile - 6 - Lave - De biais - 7 - Rejetée - Mis au courant - 8 - Carnation - Aigres - 9 - Nabot - Bêtisier - 10 - Apport - Regroupa toutes les paires - Préposition - 11 - Forme d'être - Plates - 12 - Plante oléagineuse - Risqué.

VERTICALEMENT

1 - Fanfaronnades - 2 - Érosion - Fin de participe - Extrait - 3 - Cube - Embrassades - 4 - Anneau de cordage - Victoire de Napoléon - Possessif - 5 - Sagesse - Pièce de soutien - 6 - Condiment - Banque - Attache - 7 - Article - Foules - Indique le lieu - 8 - Sur une rose - Regimba - On l'envoya paître - 9 - Déesse marine - Menées en bateau - 10 - Querelles - Passe au crible.

Mots fléchés

Sacrifiées	Attrait	Aigu	Tueurs	Office religieux
Irréprochable	Défi	Curie		
Habitude			Astate	Étendre
Préjudice		Clair-semés		
Unit		Sans chef		
Laize		Attroupe		
	Tantale	Grugés	Note	Squelettes
Eculée			En ville	
Arsenic			Divinité	
	Fabriquer		Embêter	
Conjonction	Orifice		Mesure	
	Roue		Grecque	
	Stère	Suit le docteur	Points opposés	Titane
Indique le lieu	Nickel	Opiniâtre		
Poisson		Costumes indiens		

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Personne qui, à la chasse, dirige les chiens courants (6 lettres)

T	N	R	U	P	M	I	R	F	E	C	T	N	E	E	E	E	P
I	I	V	E	N	T	U	O	I	O	N	O	L	M	S	V	R	T
A	M	O	R	N	E	N	R	U	E	U	L	S	L	I	E	S	E
R	S	A	U	T	T	T	R	M	V	E	I	A	T	P	V	A	M
T	A	V	A	A	A	T	U	E	I	R	V	C	A	E	E	L	R
E	J	M	I	I	N	A	T	A	E	N	R	S	R	R	E	U	
R	R	N	R	E	O	U	R	T	T	I	A	T	E	I	E	R	O
A	E	E	R	M	T	A	C	I	T	T	I	I	T	H	E	A	G
E	G	R	I	E	P	E	R	S	I	B	P	U	P	I	P	R	S
N	T	E	E	S	S	O	N	O	U	U	E	O	B	T	E	U	E
O	T	I	R	N	I	I	N	L	O	L	R	R	I	L	R	N	T
I	A	R	V	R	I	L	E	R	L	T	U	E	L	M	A	L	E
T	C	E	P	I	A	R	T	E	I	O	U	I	E	N	I	E	R
A	I	N	U	R	T	Z	E	M	B	D	E	N	Q	U	A	I	C
M	L	A	I	N	E	C	I	T	E	S	A	T	E	I	U	Q	S
R	E	R	U	S	E	L	A	B	N	G	E	I	A	M	R	O	I
O	D	D	G	R	A	I	N	O	E	E	E	T	I	A	R	T	D
F	H	I	A	T	U	S	C	N	O	I	T	P	U	R	R	O	C

N.B : Une même lettre peut servir plusieurs fois

ACTIVITE - APTITUDE - ARMATEUR - BIZARRE - BOURBIER - CONSEILLER - CORRUPTION - COURTIER - DELICAT - DISCRETE - ENTERINER - FONTAINE - FORMATION - GERIATRIE - GOURMET - GRAIN - HIATUS - IMPUR - INSTINCTIVE - JASMIN - LAINE - LIMITROPHE - LISIERE - MALE - MONUMENT - MORNE - NOUVEAUTE - ORMAIE - PARTIELLE - PREPARATION - PRIORITE - QUAI - QUIET - REINE - RENARD - RETRAIT - RITUELLE - RUSE - SALE - SAUT - SECTARISME - SURMENAGE - TRAITE - TROUPIER - VALSE - VENT - VESTIBULE.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

1. Promu - Lire - 2. Rate - Oints - 3. Événements - Ca - 4. Se - EE - Pô - 5. B.N.A - Naines - 6. Yachting - 7. TL - AAR - Roi - 8. Eat - Têtues - 9. Ici - Ne - 10. Estropié - 11. Serins - Pi - 12. Sensitive.

VERTICALEMENT :

1. Presbytères - 2. Ravenala - Ses - 3. Ôte - Ac - Titre - 4. Mène - Ha ! - Crin - 5. Tentations - 6. Os - Aire - Psi - 7. Li - Pin - Toi - 8. Incongru - Épi - 9. R.T.A - O.E.N - IV - 10. Es - Assises.

MOTS FLÉCHES

HORIZONTALEMENT :

Privilèges - Étalera - Star - Mômes - Élevés - Anis - Niais - Te - Écoute - Pi - Éventer - Enta - Sr - Tué - Se - Ère - Stress - Ue - Résisteras.

VERTICALEMENT :

Prétentieuse - Italie - Nets - Avars - Et - Ri - Il - Évasés - Clémence - Est - Érosions - Se - Égal - Autre - Évite - Rua - Osés - Serrées.

MOTS MASQUÉS EXPECTANT

Récupération de 1 200 mètres de câbles en cuivre volés à Guelma

Les éléments de la brigade de la gendarmerie nationale à Bouche-gouf (wilaya de Guelma) ont récupéré 1.200 mètres de câbles en cuivre volés et arrêté quatre suspects, apprend-on mercredi auprès de la cellule de communication du groupement de wilaya de ce corps de sécurité. La même source a précisé que la célérité de l'action des éléments de la brigade de cette commune, distante de 35 km à l'Est de Guelma, après le signalement de la destruction de quatre pylônes et le vol de leurs câbles a permis de poursuivre les auteurs et d'intercepter le camion utilisé pour le vol avec à son bord les câbles coupés placés dans de gros sacs de plastique. Agés entre 19 et 25 ans et originaires de la wilaya de Guelma, les suspects arrêtés avaient tenté en vain de fuir après l'interception de leur véhicule, selon la même source. Des dossiers pénaux pour "vol de câbles en cuivre et destruction de bien de l'État" ont été constitués contre les mis en cause qui ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes près le tribunal de Bouche-gouf, selon la même source.

Flambées de rougeole: il faut faire plus partout, selon l'OMS

L'Organisation mondiale de la santé a appelé jeudi à faire plus pour lutter contre les flambées de rougeole dans 58 pays du monde et rappelé que le vaccin était sûr et efficace. "Quel que soit le pays, tant qu'une épidémie est en cours, il n'en fait pas assez. On ne peut dire qu'on en a fait assez que quand l'épidémie a pris fin", a souligné la docteure Kate O'Brien, responsable du département vaccination et vaccins à l'OMS lors d'un point de presse à Genève. "Je rappelle simplement que la rougeole est l'un des virus les plus infectieux, et donc la rougeole n'importe où est, en fait, la rougeole partout", a lancé la responsable, soulignant que c'était aussi un virus qui pouvait être mortel et rendre très malade. S'il se répand aujourd'hui aux États-Unis et ailleurs c'est parce que le taux de vaccination n'est pas suffisant. "Ce qui est clair, c'est que les États-Unis travaillent à contrôler l'épidémie et à l'arrêter", a affirmé la responsable, ajoutant que "la chose la plus importante, et je pense que cela a été clairement déclaré par de nombreuses personnes, y compris le ministre, est que le vaccin contre la rougeole est l'intervention la plus importante pour arrêter cette épidémie". L'interruption de l'immunisation contre la variole pendant la pandémie de Covid-19 a eu un impact majeur.

Plus de 300 kilogrammes de fragments de météorites saisis à Timimoun

Plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles (fragments de météorites) ont été saisis par la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guiden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, indique vendredi un communiqué de ces services. "Dans le cadre de la protection des richesses naturelles dont regorge l'Algérie, le service des analyses fines de l'Institut national de criminalistique et de criminologie de la Gendarmerie nationale a reçu, de la part de la Brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de M'Guiden, relevant de la compétence territoriale de Timimoun, plus de 300 kilogrammes de pierres de différentes tailles", précise la même source. Les analyses en laboratoire effectuées au niveau de l'Institut ont révélé que "la quantité saisie contient plus



de 1500 fragments de météorites, appartenant aux types chondrites et achondrites". La même source relève que la saisie de "plus de 1500 météorites dans une seule affaire en fait un cas exceptionnel, d'autant plus que, selon la base de données mondiale des météorites, le nombre total de fragments déclarés dans le monde

ne dépasse pas 84270 dont seulement 1526 ont été enregistrés comme étant tombés en Algérie". Le communiqué de la Gendarmerie nationale explique qu'à titre d'information, "les météorites sont des roches solides issues du système solaire qui ont atteint la surface terrestre". "Ce sont des objets extrêmement rares

ayant une grande valeur scientifique, notamment pour les astronomes, car elles représentent la meilleure source d'information sur la formation du système solaire et la structure interne des planètes", note le communiqué, soulignant qu'elles conservent "les caractéristiques physiques et l'histoire des planètes ou astéroïdes dont elles proviennent, ainsi que les marques et le temps qu'elles ont passé dans l'espace". "Cette opération de grande envergure vient une nouvelle fois confirmer le niveau de formation atteint par les unités de la Gendarmerie nationale, ainsi que la vigilance et les efforts continus fournis par ses différentes unités, à l'instar des autres composantes de l'Armée nationale populaire, dans la préservation de la patrie et de ses ressources naturelles", conclut le communiqué.

Deux morts et trois blessés dans un accident de la route à Tiaret



Les premiers secours aux blessés avant de les transporter vers le service des urgences de la clinique Cheïkhoui Mokhtar de la même ville. Les corps des deux personnes décédées ont été transférés à la morgue de l'hôpital "Ibn Sina" de Freneda. Les services de sécurité compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

Deux personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été blessées dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Tiaret, a-t-on appris, vendredi, de la Direction locale de la Protection civile. L'accident s'est produit, jeudi soir, à la suite du dérapage d'un véhicule qui a percuté un pont sur la route nationale RN 9, entre les villes d'Aïn Kermès et Djebilet Erresfa causant la mort à deux personnes et des blessures diverses à trois autres, a ajouté la même source. Les éléments de l'unité secondaire de la Protection civile de la Daïra d'Aïn Kermès ont prodigué sur place

Un réseau criminel semant la terreur parmi la population démantelé à Mostaganem

Les services de la Gendarmerie nationale de Mostaganem ont démantelé un réseau criminel qui semait la terreur parmi la population de la wilaya, en leur extirpant des biens sous la menace d'armes blanches prohibées, indique, jeudi, un communiqué de ce corps constitué. "Dans

le cadre de la lutte contre la criminalité, sous toutes ses formes, notamment celles liées à la sécurité et à la sérénité publique, les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la localité de Mazagran, ont démantelé, en coordination avec la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Hassi Mameche, un réseau criminel qui semait la terreur parmi la population de la wilaya", précise la même source. Le réseau criminel "extirpait aux victimes leurs biens sous la menace d'armes blanches prohibées de différents types et calibres, provoquant le mécontentement et le désarroi des citoyens via les réseaux sociaux", ajoute le communiqué. Après l'exploitation d'informations, les mêmes services ont lancé les recherches et les investigations ayant abouti à "l'identification des suspects", grâce à la mise en place d'un plan bien ficelé qui a permis l'arrestation de quatre individus, outre la saisie de 2 véhicules de tourisme, de 3 téléphones mobiles, de 6 fausses plaques d'immatriculation", selon le communiqué. En coordination avec les "services de sécurité de la wilaya, les victimes ont été orientées vers les services de la Gendarmerie nationale, ce qui a permis de résoudre 23 affaires en instance, initiées par les deux services sécuritaires, impliquant les membres de ce réseau".

Mise hors d'état de nuire d'un dangereux trafiquant de drogue à Oran

Les services de police de la daïra de Boutlelis (Oran) ont mis fin aux activités d'un dangereux trafiquant de drogue opérant dans l'agglomération urbaine, avec la saisie de 416 grammes de kif traité, a-t-on appris, jeudi, auprès de la Sûreté de wilaya. Dans le cadre de la lutte contre la criminalité urbaine, notamment le trafic de drogue et de substances psychotropes, les éléments de police de la daïra de Boutlelis ont mis un terme aux activités d'un trafiquant de drogue ciblant particulièrement les jeunes. Ce dernier utilisait son domicile comme cachette pour stocker et distribuer ces substances. Cette opération fait suite à des informations recueillies sur le terrain, indiquant que le suspect stockait et revendait des drogues au niveau de la zone de compétence, selon la même source. Après avoir surveillé et observé son activité criminelle, et suite à l'accomplissement de l'ensemble de procédures légales auprès du procureur de la République près le tribunal d'Es-Senia et obtenu un mandat de perquisition et d'arrestation, l'opération a abouti à son arrestation et à la saisie de la quantité de drogue mentionnée. Une procédure judiciaire a été ouverte contre le suspect, qui a été présenté devant la justice, où une décision de détention provisoire a été prise à son encontre, a-t-on précisé.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le hérisson et le chacal (9)



Le chacal s'élança à toute vitesse, prenant une large avance sur le hérisson ...



Il s'arrêta un instant, se retourna et jeta un coup d'œil en arrière pour vérifier si le hérisson le suivait.

à suivre

AUX POINGS

«Je commence à retrouver mes repères et mes sensations depuis quelques semaines. Je sais que je peux apporter plus, c'est évident. Ça fait deux semaines que je sens la différence physiquement».

L'international algérien de l'Olympique de Marseille, Ismaël Bennacer



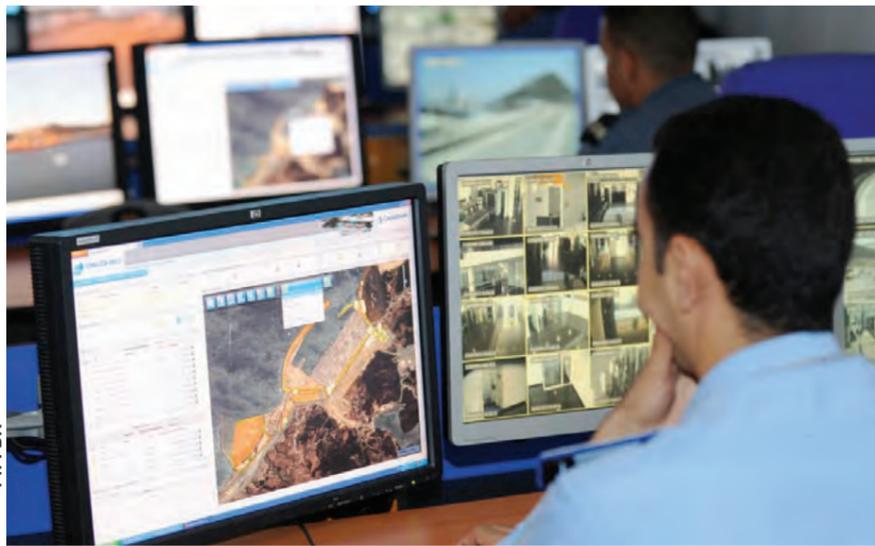
CYBERATTAQUE D'AMPLEUR AU MAROC

La boîte à sous du roi

Outre la Caisse nationale de sécurité sociale marocaine, le Fonds Mohammed-VI pour l'investissement (FM6I), la holding Siger appartenant exclusivement au roi, le Crédit du Maroc et même le bureau de liaison d'Israël, feraient partie des entités visées par une cyberattaque historique revendiquée, mardi dernier, par un groupe de hackers algériens.

C'est un jour noir pour près de 500.000 entités marocaines employant près de 2 millions de salariés concernés par une fuite massive, révélée mardi dernier, de milliers de documents confidentiels issus de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) marocaine et dont un groupe de hackers algériens, nommé « Jabaroot DZ » (chaîne Telegram), a revendiqué cette attaque cybernétique d'ampleur. À travers cette opération de piratage ciblant des personnalités et des dignitaires de l'entourage immédiat du roi marocain, les hackers ont mis en avant la défense des « intérêts de l'Algérie » en revendiquant une attaque en représailles au piratage du compte X (anciennement Twitter) de l'Agence nationale de presse (APS). Dans un post publié sur le service de messagerie Telegram, les pirates DZ expliquent avoir opéré cette attaque en réponse au « harcèlement en provenance du Maroc que subissent les institutions officielles algériennes sur les réseaux sociaux », ajoutant que « toute action hostile future à l'égard des intérêts algériens sera suivie de réponses encore plus fortes ».

Ainsi, les informations fuitées à partir de la CNSS révèlent les salaires astronomiques perçus par plusieurs patrons et personnalités politiques du Royaume marocains, notamment celui de Mounir Majidi, le secrétaire particulier de Moham-



Ph : DR

med VI. Selon la fiche de paie de celui qui occupe également le poste de président de la holding royale Siger, Majidi touche un salaire mensuel de 120 000 euros. Soit environ 1,3 million de dirhams marocains qu'il percevait régulièrement depuis 2003, ce qui représente un total d'environ 185 millions de dirhams (plus de 18,5 millions d'euros). Ces révélations scandaleuses ont provoqué un séisme dans les milieux politiques et économiques marocains. En outre, et selon ces documents restés consultables jusqu'à jeudi dernier, les patrons de la compagnie aérienne Royal Air Maroc et de la banque Attijariwafa, les dirigeants des laboratoires pharmaceutiques Pfizer, Sanofi et Sothema, ainsi la fille aînée du chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, administratrice de sa société de distribution de carburants Afriquia, sont concernés. Outre la fuite d'informations privées et sensibles rapportant des noms de millions de salariés marocains, les documents montrent les montants des salaires, des émoluments, le numéro de sécurité sociale et, pour certains, celui de la carte d'identité.

Signe d'un véritable scandale, ces révélations a été reprises en long et en large par la presse mondiale. D'ailleurs, les médias marocains se sont (ou ont été) mobilisés pour tenter de réduire l'impact d'un scandale qui a mis en lumière les inégalités sociales dans un royaume qui donne plus aux riches et appauvrit davantage les sujets du roi. Mais, vue l'ampleur de cette cyberattaque inédite qui a ciblé des milliers d'entreprises et institutions marocaines, la presse du Makhzen avoue que ces révélations ont fait l'effet d'une onde de choc dans tout le royaume.

Farid Guellil

TRANSFORMATION DE LA PRISON DE SERKADJI EN MUSÉE

Les travaux de la restauration commencent

Le ministre de la Justice et garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa s'est prononcé à l'APN sur le projet de transformation de la prison de Serkadji en musée national, et ce dans le cadre de la préservation de la Mémoire nationale. Il a indiqué que des travaux ont été entamés pour restaurer les parties dégradées de ce monument historique, en coordination avec la wilaya d'Alger. Notant que le projet de cette prison qui demeure parmi les sites témoins des atrocités des crimes du colonialisme a un objectif stratégique, lié à la mémoire nationale et à l'histoire de l'Algérie, qui nécessite que les autorités publiques mettent tout en œuvre, en vue de sa transformation en un musée. Rappelons que la prison a été construite entre 1849 ou 1852, appelée « Prison civile » par les Français puis Barberousse et Serkadji, porte ce nom pour avoir été mitoyenne à Dar Serkadji, maison du Vinaigrier : fabricant et marchand de vinaigre en raison de l'existence dans un bâtiment attendant d'un entrepôt de vinaigre. C'est dans sa cour principale, au matin du 19 juin 1956, que le couperet de la guillotine est tombé sur Ahmed Zabana, un ouvrier soudeur de 30 ans.

S. O.

OLYMPIQUE MARSEILLE

Gouri apte pour le choc face à l'AS Monaco

L'attaquant international algérien, Amine Gouri, remis d'une blessure au mollet, est opérationnel en vue du choc en déplacement samedi face à l'AS Monaco (16h00), pour le compte de la 29e journée de la Ligue 1, a annoncé vendredi l'entraîneur italien de l'OM Roberto De Zerbi.

" Il peut jouer tout le match ou une partie, il faudra décider. On l'a récupéré hier, il ne devait même pas être présent. L'équipe médicale a réussi à me le rendre mais ça sera difficile qu'il fasse tout le match", a-t-il indiqué en conférence de presse.

Gouri (25 ans) a dû déclarer forfait pour le dernier match, remporté dimanche dernier à domicile face à Toulouse FC (3-2), en clôture de la 28e journée de la compétition.

" C'est un match plus qu'important. Ce n'est pas le dernier match mais il est déterminant sans aucun doute. Ce sera difficile, pour nous comme pour eux. Il y a des joueurs de qualité, pas seulement en attaque", a ajouté De Zerbi sur le match face aux Monégasques. Le club marseillais, deuxième au classement avec 52 points, est en lutte avec notamment l'AS Monaco (3e, 50 pts) et le RC Strasbourg (4e, 49 pts), pour une place pour la Ligue des champions.

REBIGA À PROPOS DE LA MÉMOIRE NATIONALE

« Des acquis et un saut qualitatif ont été réalisés »

Le ministre des Moudjahidine et des Ayants droit, Laïd Rebiga, a mis en avant à Alger, « le saut qualitatif et les acquis réalisés ces dernières années en matière de préservation de la Mémoire nationale ».

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale consacrée aux questions orales, Rebiga a précisé que « des acquis et un saut qualitatif ont été réalisés en matière de préservation de la Mémoire nationale, en tant que ciment de l'unité nationale ».

Dans ce cadre, le ministre a souligné que « la nouvelle vision tracée par le président Abdelmadjid Tebboune, concernant la Mémoire nationale était une vision stratégique multidimensionnelle fondée sur la fidélité au serment de ceux qui ont façonné l'histoire du pays par leurs sacrifices incommensurables ». Ajoutant, « la constitution et les différentes législations nationales pertinentes » insistent sur « l'impératif respect des symboles de la Révolution de libération parmi les chouhada et les moudjahidine eu égard à leur grande valeur symbolique », rappelant « les efforts consentis par le secteur pour faire connaître ceux qui ont façonné l'histoire de l'Algérie, à travers l'organisation de colloques et de conférences, la baptisation d'établissements, d'édifices et de lieux publics des noms de chouhada et de moudjahidine et la réalisation de films historiques immortalisant leurs hauts faits ». À une question concernant le camp d'internement d'El-Djorf installé par l'occupation française durant la Révolution de libération dans la commune d'Ouled Derradj (wilaya de M'Sila), le ministre a fait savoir que « le secteur avait alloué 30 millions DA l'année dernière pour poursuivre la restauration de ce site historique » en plus de « la réhabilitation du musée des colonels Si El Haouès et Amirouche dans la commune de Sidi M'Hamed, dans la même wilaya ». Répondant à une question sur le cimetière des chouhada de Bab El-Bekkouch, dans la wilaya de Tissemsilt, ce dernier a réaffirmé « l'importance accordée par le secteur des Moudjahidine à la protection des cimetières des chouhada et des sites historiques », dans le souci de « préserver le legs des chouhada » et de « transmettre leur message historique aux générations futures ».

L. Zeggane

SOUS-RIRE

La chaîne américaine CNN projette d'implanter un bureau à Alger

